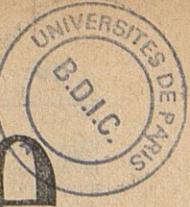


Le Pour et le Contre



PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN
Le journal ne reçoit pas d'abonnements
de moins d'un an.)

France, colonies françaises et
pays de protectorat français. 10 fr.
étranger..... 15 fr.

Prix du numéro: 50 centimes.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 22
DIMANCHE 30 MAI 1915

JOURNAL FINANCIER

PARAISANT LE DIMANCHE

PRIX DES INSERTIONS

Annonces anglaises..... 1 fr. 50
— Réclames 3 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux
annonces de souscriptions.

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :

H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e Arrond^t)

Sommaire

Les Valeurs mobilières appartenant aux Habitants des Contrées envahies.

Revue de la Semaine. — Chronique des Mines d'or. Entreprises et valeurs en souffrance.

Dividendes et Coupons.

Assemblées et Bilans : Crédit Lyonnais. — Banque Renaud. — Compagnie Générale Transatlantique. — Compagnie Générale des Eaux. — Compagnie des Eaux pour l'Etranger. — Compagnie Industrielle du Platine. — Mines de Plomb d'Aguilas. — Anaconda Copper Company. — Mines de la Loire. — Charbonnages du Tonkin.

Nouvelles et Informations.

Cours de la Bourse du 22 au 28 mai.

Coupons. — Tirages, etc.

LES VALEURS MOBILIÈRES APPARTENANT AUX HABITANTS DES CONTRÉES ENVAHIES

L'Office National des Valeurs Mobilières a jugé utile de présenter, dans un exposé synoptique, l'analyse des dispositions complexes de la loi du 4 avril 1915, que nous avons publiée dans le numéro du 11 avril, et d'établir, pour son application, des formules pouvant servir de guide aux intéressés. En raison de l'intérêt de cet exposé, nous le publions *in extenso*:

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA NOUVELLE LOI

1^o La loi du 4 avril 1915 est une loi d'exception, dérogant au régime de droit commun institué par les lois des 15 juin 1872 et 8 février 1902.

2^o Elle ne s'applique qu'aux dépossessions résultant d'un événement de guerre, donc postérieures au 4 août 1914.

3^o Les mesures qu'elle prévoit peuvent être utilisées par tous les porteurs dépossédés par faits de guerre, quels que soient leur domicile et leur nationalité.

4^o Ces mesures de protection simplifiées n'ont qu'un caractère provisoire; elles devront être régularisées dans les six mois de la fin des hostilités.

5^o La loi s'applique aux titres au porteur (1) français et, dans une mesure restreinte, aux titres étrangers; elle s'applique aux titres des Départements, Villes, Colonies, Chemins de fer de l'Etat, mais non aux rentes françaises (2).

6^o La loi du 4 avril 1915 a un triple objet : empêcher que les auteurs de vols ou pillages ne puissent toucher les coupons des titres dérobés, en obtenir le remboursement ou les négocier; permettre la reprise rapide du paiement des coupons au profit du porteur dépossédé; lui faciliter après la guerre la livraison d'un duplicita ou le remboursement des titres amortis.

§ 1. — OPPOSITION AU PAIEMENT DES COUPONS ET AU REMBOURSEMENT DU CAPITAL

1^o Forme de l'opposition :

La procédure spéciale instituée par la loi nouvelle comporte un système d'opposition plus simple que

(1) Quant aux titres nominatifs ou certificats nominatifs de titres au porteur, le propriétaire doit aviser l'établissement débiteur, par lettre recommandée, dans les mêmes conditions que pour les titres au porteur. Il sera procédé, pour le paiement des coupons et pour la délivrance d'un duplicita, conformément aux règles suivies par l'établissement débiteur.

(2) Les propriétaires de rentes sur l'Etat, dépossédés par faits de guerre, peuvent faire obstacle aux opérations concernant leurs titres qui seraient demandées au Trésor moyennant une simple déclaration de perte adressée à la Direction de la Dette inscrite qui en transmet la formule sur demande. (Voir *Journal Officiel* du 24 avril 1915).

celui qui est établi par les lois de 1872-1902. Elle diffère suivant qu'il s'agit de valeurs françaises ou étrangères.

a) *Valeurs françaises.* — Le propriétaire doit adresser à l'établissement débiteur (Société, Département, Ville, etc.) une lettre recommandée sur papier libre, contenant les énonciations requises par l'article 2 de la nouvelle loi : elles sont rappelées dans la formule et le bordereau inclus, qui pourront servir de modèle de déclaration.

La signature du déclarant doit être légalisée par le Maire ou par un officier ministériel (ou à Paris, par le Commissaire de police). Le lieu de sa résidence et de son domicile sera certifié par les mêmes personnes ou établi par toutes pièces et certificats; l'intéressé a le droit d'en demander et obtenir sans frais la délivrance. L'établissement débiteur doit accuser réception de la déclaration dans les cinq jours de sa rémission.

Les porteurs ayant effectué leur déclaration de dépossession aux établissements débiteurs avant la promulgation de la nouvelle loi doivent, afin d'éviter toute difficulté, s'adresser à ces établissements pour savoir s'ils en exigent le renouvellement, car les établissements débiteurs n'étaient pas obligés, avant la promulgation de la loi, de faire état de la déclaration et de la conserver.

b) *Valeurs étrangères.* — La déclaration doit être faite dans la même forme et contenir les mêmes énonciations que pour les valeurs françaises. Mais elle est adressée pour chaque valeur étrangère, au siège principal de chacun des établissements chargés du service des titres en France.

Afin de simplifier les formalités, la procédure suivante est recommandée :

A l'aide des Annuaires de Bourse, des prospectus d'émission, etc., le porteur recherche, pour chaque valeur étrangère, la liste des établissements chargés de leur service en France. Il établit ensuite, pour chaque valeur autant de bordereaux conformes au modèle inséré ci-après qu'il y a d'établissements chargés du service. Il porte sur chacun de ces bordereaux l'adresse d'un de ces établissements.

Puis, il réunit tous les bordereaux se rapportant aux valeurs dont un même établissement est chargé d'effectuer le service et les transmet en bloc audit établissement par lettre recommandée, dûment légalisée, en utilisant la lettre formule ci-jointe. (Pour le renouvellement des déclarations effectuées avant la promulgation de la loi, s'adresser aux établissements chargés du service).

Les établissements chargés du service d'une valeur étrangère en France transmettront à toutes fins utiles à l'établissement débiteur étranger, les déclarations reçues pour ses titres.

2^o Effet de l'opposition.

La déclaration ainsi faite emporte, pendant la durée des hostilités et les six mois qui suivront, opposition au paiement, en France, tant du capital que des intérêts ou dividendes à toute personne autre que le déclarant.

Si un tiers présente les titres et coupons à l'établissement débiteur (pour les valeurs françaises) ou à l'établissement chargé du service (pour les valeurs étrangères) ces établissements doivent les retenir provisoirement contre récépissé et avertir l'opposant par lettre recommandée, en lui faisant connaître le nom et l'adresse du tiers porteur, afin que le différend soit réglé par voie amiable ou judiciaire.

3^o — OPPOSITION AUX NÉGOCIATIONS EN FRANCE

La nouvelle loi établit un système d'opposition plus simple que celui qui est prévu par les lois de 1872-1902. Ce système s'applique aux valeurs mobilières françaises et étrangères cotées ou non. Le porteur qui, avant la promulgation de la loi nouvelle, a déjà adressé une déclaration, par huissier ou par lettre recommandée, à la Chambre Syndicale des Agents de change, suivant les indications fournies par celle-ci n'a pas besoin de la renouveler. Il peut être considéré comme ayant satisfait par avance aux prescriptions de la loi.

Au cas où le porteur n'aurait pas formé opposition

à la Chambre Syndicale, il doit procéder comme suit :

1^o Forme de l'opposition.

Le porteur dépossédé doit adresser à la Chambre Syndicale des Agents de Change de Paris, par lettre recommandée, sur papier libre, en un seul exemplaire, un double de la déclaration originale adressée à l'établissement débiteur (s'il s'agit de valeurs françaises) ou à l'un des établissements chargés du service des titres (s'il s'agit des valeurs étrangères). Ce double doit être légalisé et certifié comme l'original.

Pour plus de simplicité, le porteur peut établir, par chaque nature de valeur, un bordereau conforme au modèle ci-joint. Ces divers bordereaux sont alors inclus dans une seule lettre recommandée, rédigée d'après la formule dûment légalisée et certifiée et adressée au Syndicat des Agents de Change de Paris, Palais de la Bourse.

2^o Effet de l'opposition à négociation.

Sur le vu de la lettre recommandée, la Chambre Syndicale des Agents de Change publie, dans les quinze jours, au *Bulletin Officiel des Oppositions*, les numéros des titres dont la dépossession lui a été notifiée. Cette publication a pour effet de prévenir la négociation ou la transmission en France de ces titres dans les termes des lois de 1872 et de 1902. Toute déclaration ou transmission postérieure est sans effet vis-à-vis du déclarant, sauf le recours du tiers porteur contre le vendeur ou les intermédiaires n'ayant pas tenu compte de l'opposition.

§ 3. — REPRISE DU SERVICE DES COUPONS AU PROFIT DE L'OPPOSANT

La reprise du service des coupons au profit de l'opposant est organisée par la nouvelle loi, après une période plus brève et dans des conditions moins onéreuses que celles fixées par la loi de 1872. Ses prescriptions ne s'appliquent qu'aux valeurs françaises et moyennant certaines justifications.

1^o Justifications requises.

Pour obtenir la reprise du service, la loi nouvelle exige que la déclaration adressée à l'établissement débiteur soit complétée par certaines justifications qui peuvent être présentées sous l'une ou l'autre des formes ci-après.

a) *Présentation d'un récépissé de dépôt délivré par une banque dépositaire des titres détenus sous dossier.*

b) *A défaut de récépissé ou d'attestation d'une banque, le déclarant doit produire une attestation du juge de paix de sa résidence ou de son domicile. En cas de refus par ce magistrat de délivrer l'attestation, le déclarant peut saisir le président du Tribunal civil, qui statue par ordonnance sur simple requête.*

Le président du Tribunal est directement saisi si le montant des coupons à payer est supérieur à 300 fr. L'attestation judiciaire n'est délivrée que si le requérant justifie d'une manière suffisante, à l'appréciation du magistrat saisi, de son droit de propriétaire. Il peut lui être imposé de fournir caution.

2^o Effet de ces justifications.

Lorsque trois mois seront écoulés depuis l'échéance de chaque coupon, et si, pendant ce délai, personne ne s'est présenté comme propriétaire des titres ou coupons, les dividendes ou intérêts seront payés au déclarant. Ce paiement sera libératoire pour l'établissement débiteur. Un tiers porteur se présentant ultérieurement n'aurait qu'une action personnelle contre le déclarant et, le cas échéant, contre la banque dépositaire.

Si les coupons payés sont ultérieurement retrouvés, la banque dépositaire et le déclarant seront tenus de les remettre à l'établissement débiteur. S'ils ne sont pas retrouvés, le déclarant devra, dans les six mois qui suivront la fin de la guerre, faire le nécessaire pour qu'ils soient frappés de déchéance.

§ 4. — PAIEMENT DU CAPITAL ET DÉLIVRANCE D'UN DUPLICATA

La nouvelle loi établit à cet égard une procédure différente de celle qui est prévue par les lois de 1872-1902 pour obtenir, dans des délais plus rapides,

F. P. 188

l'annulation juridique du titre frappé d'opposition, et la subrogation à ce titre d'un certificat nouveau substitué à tous égards au titre déchu.

Un règlement d'administration publique détaillera les conditions d'application de cette procédure dont il suffit d'énoncer les principes :

1^e Formalités.

Dans les six mois qui suivront la fin de la guerre, les porteurs ayant utilisé la loi de 1915 devront, en ce qui concerne les titres non retrouvés, notifier au Syndicat des Agents de Change et aux établissements français débiteurs, ou aux établissements français chargés du service des titres étrangers, une opposition conforme aux lois de 1872-1902.

La liste de ces titres sera publiée dans un bulletin spécial, et cette insertion vaudra mise en demeure à toute personne prétendant avoir un droit sur le titre de faire valoir ce droit.

2^e Effets de cette procédure.

Si, au cours des deux ans qui suivront la publication du bulletin spécial, un tiers présente à l'établissement débiteur français un titre dont le numéro figure audit bulletin, cet établissement retiendra provisoirement le titre, contre reçu, et avisera le déposant, par lettre recommandée. Les effets de l'opposition seront suspendus jusqu'à ce qu'une solution judiciaire ou amiable intervienne. Si à l'expiration du délai, le tiers porteur ne justifie pas qu'il a fait valoir ses droits, le titre sera remis à l'opposant.

Si deux ans s'écoulent sans que l'opposition soit contredite, l'opposant pourra exiger de l'établissement français débiteur, soit un duplicata substitué à l'ancien titre frappé de déchéance, soit le paiement du capital au cas où il serait devenu exigible. La délivrance du duplicata ou le paiement du capital sera libératoire pour l'établissement débiteur : le tiers qui représenterait ultérieurement le titre déchu n'aurait qu'une action personnelle contre l'opposant, au cas où l'opposition aurait été faite sans droit.

Les mêmes formalités seront accomplies, à toutes fins utiles, pour les valeurs étrangères. L'opposition sera faite au Syndicat des Agents de Change et au siège principal des établissements français chargés du service qui avertiront l'Etat ou l'établissement étranger et lui transmettront un exemplaire du bulletin spécial.

§ 5. — FRAIS

En ce qui concerne les frais, deux hypothèses doivent être distinguées :

a) *Le porteur a son domicile ou sa résidence dans les régions envahies.* — Dans ce cas, tous les actes et formalités sans exception, auxquelles donne lieu l'application de la loi, seront exempts de tout droit de timbre, d'enregistrement et frais de toute nature, tant de la part du Syndicat des Agents de change que des officiers ministériels requis à cet effet. Cette immunité est aussi générale que possible. Spécialement, les intéressés peuvent, par dérogation aux prescriptions de l'article 2 de la loi du 30 mars 1872, modifié par l'article 5 de la loi du 28 décembre 1895, énoncer les effets publics des Gouvernements étrangers et les valeurs étrangères non abonnées, dont ils ont été dépossédés, dans les actes ou écrits, soit publics, soit privés, faisant partie des procédures spéciales organisées par la loi nouvelle, sans que cette énonciation rende obligatoire le paiement des droits de timbre sur ces titres et, par suite, sans être obligés d'insérer dans l'acte ou l'écrit, sous peine d'amende, les mentions relatives à ce paiement.

b) *Le porteur n'a pas son domicile ou sa résidence dans les régions envahies.* — En ce cas, il ne bénéficie pas des dispositions de l'article 2 de la loi du 28 décembre 1895. En conséquence, les actes et formalités auxquels il a recours ne sont ni gratuits, ni affranchis des droits de timbre et d'enregistrement. Il doit particulièrement indiquer dans les déclarations de dépossession les mentions de timbre figurant sur les titres de fonds d'Etat étrangers ou de valeur non abonnées. L'absence de ces indications pourrait exposer le déclarant à une amende de 5 0/0 en principal de la valeur imposable des titres. En conséquence, s'il n'est pas en mesure de fournir les indications prescrites, il devra, en vue d'éviter une réclamation éventuelle de l'administration, acquitter au bureau de l'enregistrement les droits de timbre exigibles à Paris, au bureau du Timbre Extraordinaire, 13, rue de la Banque. Si, après avoir retrouvé les titres, il justifiait qu'ils avaient déjà supporté l'impôt, les droits lui seraient remboursés.

Pour les porteurs appartenant à cette catégorie la déclaration à la Chambre Syndicale des Agents de change doit être accompagnée du versement du coût d'insertion au Bulletin Officiel des Oppositions, soit 0 fr. 50 par numéro de titre et par an.

§ 6. — DISPOSITION PÉNALE

Toute personne qui, par une déclaration ou opposition faite ou maintenue de mauvaise foi, aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment, soit le paiement des dividendes ou intérêts ou du capital du titre devenu exigible, soit la délivrance d'un titre duplicata, sera punie de la peine portée contre l'escroquerie par l'article 405 du Code pénal. L'article 463 du Code pénal est applicable.

EXTENSION DES MESURES DE PROTECTION HORS DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Pour que la protection des porteurs de titres dépossédés par faits de guerre soit efficace, il convien-

drait que des mesures analogues à celles qui ont été prises en France, fussent adoptées par les pays alliés, puis par les pays neutres et même, après la paix, par les pays ennemis.

Ce projet rencontrera évidemment de grandes difficultés de réalisation, étant donné la diversité extrême des législations à cette matière. L'Office National des Valeurs Mobilières les a fait ressortir dans un volume analysant les travaux d'une Commission constituée par lui il y a plusieurs années pour la protection des porteurs dépossédés.

Si l'on ne peut espérer en ce moment que la proposition de la Commission de l'Office National relative à la création d'un Bulletin international des oppositions puisse être adoptée, tout au moins il est à souhaiter que certaines mesures temporaires et limitées aux dépossessions de titres résultant de faits de guerre, soient admises à l'étranger.

Le Ministre des Affaires étrangères a institué à cet effet une Commission d'études qui poursuit actuellement ses travaux.

Ajoutons que des bordereaux et des formules de déclarations de dépossession sont à la disposition des propriétaires dépossédés dans tous les établissements de crédit, et à l'Office National des Valeurs Mobilières, 5, rue Gaillon.

REVUE DE LA SEMAINE

Pour fêter à sa façon l'entrée de l'Italie dans l'alliance, la cote s'est pavée d'un peu de hausse cette semaine, mais les transactions n'en ont pas été plus actives. Il s'est trouvé d'ailleurs, qu'un bâtiment américain ayant été la victime d'un sous-marin allemand, le marché de New-York a repris son air rogue des jours où il se prépare à la guerre ; ce sont comme d'habitude les chemins américains et les valeurs industrielles de spéculation qui ont fait les frais de ce nouvel accès de mauvaise humeur. Le cuivre en ayant pâti, il a bien fallu en tenir compte ici.

La hausse est en réalité circonscrite à un petit nombre de titres, actions des établissements de crédit surtout et quelques valeurs auxquelles on a découvert des séductions de circonstance. Les grands fonds d'Etats se sont tenus cois, très légitimement satisfaits de leurs cours antérieurs ; la hausse n'a favorisé parmi eux que l'Italien, pour lequel c'est le salut de bienvenue dans l'alliance, puis l'Extérieur et le Turc ce qui indique à quel point elle est arbitraire. On n'observe que de la fermeté, mais raisonnée et persistante, sur les fonds argentins et brésiliens que Londres continue à soutenir après les avoir ramassés à vil prix il y a quelques mois quand tout le monde les vendait ici. Outre que ces pays vont pouvoir exporter chez nous pendant longtemps leurs produits à des prix fort élevés, à ce premier profit qui leur vient tout seul de la guerre européenne, ils ont su ajouter celui de l'enseignement qu'elle comporte, la crainte des luttes dévastatrices et ruineuses qu'entraîne à notre état de civilisation le déchaînement des hostilités ; ils viennent de signer une entente par laquelle ils s'engagent à soumettre à l'arbitrage tout différend qui pourrait surgir entre eux.

Ici, on ne peut encore que se lancer avec plus d'acharnement dans la lutte. Sans doute, l'intervention de l'Italie devra bien avoir pour effet, en fin de compte, d'abréger un peu la durée de la guerre, mais ce serait une bien dangereuse illusion de s'imaginer qu'elle pourra la faire aboutir d'ici à quelques mois. Les Anglais, qui ont toujours eu des vues plus positives que les nôtres à ce sujet, pensent évidemment tout le contraire, car, ayant eu, dans un moment de cruelle sincérité avec eux-mêmes, la claire vision des lacunes que présentent encore leurs méthodes de guerre, ils n'ont pas jugé qu'il fut trop tard pour aborder un programme de mesures nouvelles dont l'efficacité ne peut être que lointaine et ils ont commencé par constituer un grand ministère qui va se mettre résolument à l'œuvre. Fabriquer plus d'obus à percussion n'est probablement que l'affaire de peu de mois ; mais obtenir, par des moyens jusqu'ici inusités dans le pays, une augmentation importante de l'armée anglaise et rechercher les moyens de combattre l'action toujours grandissante des sous-marins allemands sont des entreprises à longue échéance. La guerre entre incontestablement dans une phase nouvelle mais pour redoubler d'intensité, car il s'agit, pour nous comme pour l'ennemi, selon le mot d'un de ses chefs les plus énergiques, M. Tisza, de forcer le destin à nous donner la victoire.

Les demandes et les offres s'équilibreront à peu près sur le 3 0/0. Aussi ne varie-t-il que dans d'étroites limites : il finit à 72,50, le plus haut cours atteint cette semaine.

Le 3 1/2 Amortissable 1914 s'immobilise au cours rond de 91 fr.

Jusqu'au lundi 31 mai, le versement net pour les souscriptions en espèces aux Obligations de la Défense Nationale 5 0/0, remboursables en dix ans au plus tard, ressortira à 95,46 pour une obligation de 100 fr., déduction faite des intérêts payables d'avance. Mais, à partir de mardi 1^{er} juin et jusqu'au 15 inclus, le prix net d'émission sera élevé à 95,67. Elles fournissent un placement d'un rendement aussi élevé que 5,60 0/0, dans l'hypothèse, la plus défavorable pour le porteur, où elles seraient remboursées au plus tard le 16 février 1923. Elles toucheront un coupon de 2,50 le 16 août prochain, pour le semestre 16 août-16 février 1916.

Ainsi que nous l'avons annoncé il y a huit jours, il a été émis vendredi et samedi un emprunt intérieur russe 5 1/2 0/0 d'un milliard de roubles. Les grandes banques russes ont pris fermé une tranche de 600 millions de roubles à 97 1/2 0/0 pour l'offrir à 99 0/0 au public. Le taux d'intérêt du nouveau fonds de 5 1/2 0/0, jusqu'en 1921, sera alors automatiquement ramené à 5 0/0 ; les porteurs auront, à cette époque, le droit de demander le remboursement de leurs titres au pair.

Malgré que l'activité des transactions en fonds russes se soit bien réduite, la tenue de ces fonds n'en reste pas moins ferme : le 5 0/0 1906 s'est rapproché de cours rond de 92 ; le 4 1/2 0/0 1909 a reconquis celui de 84. Par contre, le 4 0/0 Consolidé 1^{re} série marque quelques signes de lourdeur à 76, en perte de 30 centimes. Les deux 3 0/0 ont été irréguliers : tandis que le 1891 se relève à 64,90 en gain de 40 centimes, le 1896 se tasse à 60,75, en perte de 25 centimes.

Le tassement est général sur les obligations de chemins de fer russes garanties par le Gouvernement, tout en restant modéré. Les obligations dont les coupons se paient nets d'impôts se retrouvent : les 4 1/2 0/0 Russes réunies à 90,70 contre 91 ; les 4 1/2 0/0 Nord-Donets à 461, les Sud-Est à 455, les Riazan-Ouralsk qui détachent leur coupon semestriel le 1^{er} juin à 457,50. Les obligations 4 1/2 0/0 Ouest-Oural et 4 1/2 0/0 Alai dont les coupons se paient à raison de 11 fr. 05 s'inscrivent à 404 et 401.

L'Extérieure Espagnole, gagnant un point cette semaine sans motif connu, a passé à 86. Le décret royal du 30 mars qui a nationalisé cette rente est toujours critiqué. En vertu de ce décret, il est interdit au porteur qui aura touché son coupon du 1^{er} avril en pesetas de continuer à encaisser ses coupons, si tel est son intérêt, en francs à Paris ou en livres sterling à Londres. C'est le priver d'un avantage qui lui avait été expressément reconnu par le Gouvernement.

Ce décret soulève de nombreuses protestations de la part des porteurs étrangers, mais principalement des porteurs espagnols, lesquels avaient été autorisés, en vertu du décret du 7 août dernier, à encaisser leurs coupons à Madrid, sans que la rente perde pour cela sa qualité de rente extérieure. Il est à prévoir que les tribunaux compétents espagnols seront saisis. Le change reste à 5,18, ce qui correspond à une prime de 3,60 0/0 en faveur de la monnaie espagnole.

Les fonds serbes sont toujours l'objet de quelques affaires, sans toutefois que les cours aient beaucoup varié : le 4 0/0 1895 s'inscrit à 64,55 ; le 5 0/0 1913 Monopole se traite à 73,25.

Les fonds ottomans ont esquissé une légère reprise : l'Unifiée 4 0/0 s'est avancée à 64,50. Pour l'exercice financier clos le 14 mars dernier, les recettes brutes auraient atteint 2.665.495 l. t., en diminution de 900.708 l. t. sur celles de l'exercice précédent. Après déduction des dépenses : 526.846 l. t., il serait resté un bénéfice net de 2.199.954 l. t., largement suffisant pour couvrir le service de la Dette unifiée et des Lots turcs. Le Consolidé 4 0/0 1890 est également en reprise à 340.

Le groupe des fonds japonais reste un des plus actifs, ce qui s'explique par les achats des capitalistes qui veulent diviser leurs placements. Le plus attrayant des fonds japonais est le 5 0/0 Bon du Trésor 1913, remboursable en 1923. Le capitaliste, en plaçant ses disponibilités mi-partie en Obligations de la Défense 5 0/0 et en Bons du Trésor 5 0/0 Japonais, fait un placement d'une sécurité quasi-complète à plus de 5 1/2 0/0. Les fonds chinois sont également en assez bonne demande : le plus intéressant au point de vue de la sécurité est le 5 0/0 1913 de réorganisation, gagé sur le produit de la gabelle (impôt du sel) qui a fourni

en 1914 un produit de 42 millions de taëls. C'est un résultat inespéré qui est dû à la vigilance de Sir Richard Dane, contrôleur anglais nommé par les Puissances. Ce fonds s'inscrit à 440 ; il est donc capitalisé à 5.40 0/0.

L'insuccès qui a accueilli à Londres l'emprunt argentin 6 0/0 de £ 5 millions en bons du Trésor émis à 99 0/0 est déjà oublié et la perte que cet emprunt a subie au lendemain de l'émission, a en partie disparu. On se rend compte, en effet que la situation économique de la République Argentine ne peut que s'améliorer graduellement, par suite des approvisionnements qu'elle expédie en Europe. La récolte du maïs est assurée ; elle comptera parmi les meilleures. Le 4 1/2 0/0 1911, qui avait fléchi à 80, s'est relevé à 81.95, aux environs de son cours précédent.

Ainsi que nous l'avons annoncé il y a huit jours, les opérations du Funding vont s'étendre aux emprunts brésiliens suivants : 5 0/0 1908-1909 Chemins de fer fédéraux. 4 0/0 1910. 5 0/0 1909 Port de Pernambuco ; les banques chargées du service de ces emprunts accepteront, à partir du 1^{er} juin, le dépôt des coupons échus, en vue de l'échange contre des obligations Funding 5 0/0 1914. Ce nouveau funding se traite en banque aux environs de 78.

L'ancien Funding 5 0/0 1898, qui continue à faire ponctuellement le service de ses coupons en or s'est avancé à 92.25. Un autre fonds continue à faire aussi le service de ses coupons en or, c'est le 5 0/0 1903, garanti par les recettes du port de Rio-de-Janeiro. Depuis le 17 courant, les emprunts 5 0/0 1895 et 5 0/0 1901-02-05 Rescission figurent à la cote en banque avec une seconde rubrique, comme au marché officiel, le règlement de ces coupons ne s'effectuant plus en espèces, mais en titres du nouveau Funding.

Le calme continue de prévaloir dans le comportement des valeurs de banque. La Banque de France progresse pourtant de 4540 à 4580. La Banque d'Algérie avance aussi de 2500 à 2520. La Banque de l'Indo-Chine est immobile à 1310. Le Crédit Lyonnais est également en progrès à 1050, mais le Comptoir d'Escompte à 726, la Société Générale à 500, la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie à 185, la Banque de Bordeaux à 482.50 reproduisent leurs cours de huitaine. Les banques d'affaires ne manifestent pas de dispositions plus actives, à l'exception de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui gagne quelques francs à 860. Le Crédit Mobilier vaut toujours 370, le Crédit Français 250 et la Banque de l'Union Parisienne 575. La Banque des Pays du Nord a décidé de reporter à nouveau ses bénéfices de 1914. Le Crédit Foncier conserve à 713 une partie de son avance antérieure. La Compagnie Algérienne reprend à 1015. Le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie est immobile à 538.

Depuis plusieurs semaines, nous constatons sans commentaires la faiblesse persistante des banques russes. Cette baisse, générale et assez marquée, a coïncidé avec l'approche de la période critique de la réunion des Assemblées et de la fixation du dividende. Bien que la guerre soit très loin d'avoir produit en Russie les mêmes effets économiques qu'en France — la proportion de territoire envahi et de population militaire mobilisée y étant bien inférieure — les banques russes ont néanmoins des précautions à prendre, aussi feront-elles de larges amortissements : les unes supprimeront entièrement leur dividende et les autres le réduiront sensiblement. Nous exposons dans le tableau ci-après ce que nous savons à l'heure actuelle sur ce sujet :

	Cours actuel	Dividendes	
		1913	1914
Banque :			
Azoff-Don	1.115	40 rb.	25 rb.
de l'Union (Moscou)....	459	19 rb.	10 rb.
Commerce Privée Petrograd.....	297	50 fr.	néant.
Commerce de Sibérie....	1.170	105 fr. 85	25 rb.
Commerce pour Moscou.	740	20 rb.	20 rb.
Commerce de Riga	>	8 0/0	néant.
Russo-Asiatique.....	375	50 fr.	néant.
Russe du Commerce et de l'Industrie.....	625	24 rb.	?

La Banque Russo-Asiatique a subi le sort commun et se trouve en baisse notable. Elle est de celles qui ont préféré ne pas s'en tenir à une demi-mesure et qui ont décidé de supprimer entièrement leur répartition afin d'apurer définitivement leur bilan. Néanmoins, il semble que rien ne l'obligeait à prendre un parti aussi radical, car il lui reste tous amortissements faits, un soldé

bénéficiaire qui lui eût permis, croyons-nous, de répartir un dividende de 5 0/0 du capital, et qu'elle reporte à nouveau. L'exercice 1915 s'annonce comme devant être satisfaisant pour elle ; on peut donc augurer que la suspension de dividende sera tout à fait passagère. La Banque du Commerce Privée de Petrograd a employé ses bénéfices à amortir la perte subie par la dépréciation de son portefeuille. Quant à la Banque Russe du Commerce et de l'Industrie, il semble que le Conseil veuille attendre la dernière minute pour se prononcer, soit dans un sens, soit dans l'autre.

Ajoutons à ce propos une remarque d'intérêt général : la cherté du change de Russie sur France rend dispendieuses les opérations d'encaissement en francs de sommes dues en roubles : le mieux qu'on puisse faire en l'espèce est donc souvent d'attendre le retour de l'équilibre momentanément rompu. Ceci, d'ailleurs, qui n'est pas particulier aux coupons de Sociétés bancaires, s'applique aussi bien à ceux d'entreprises industrielles ou autres, choisies parmi les meilleures. Cette incommodité, jointe à la méconnaissance de ces faits par le public, pesent sur le marché des titres, et ceux-ci en subissent un surcroît de dépréciation, qui n'a aucun rapport avec la qualité propre des affaires.

Parmi les banques étrangères, la Banque Ottomane progresse de 466 à 473 ; en raison des circonstances, qui privent le siège social de tous rapports avec le siège de Constantinople, l'Assemblée qui se tient ordinairement à Londres en juin est ajournée. La Banque d'Orient est immobile à 80 ; le Banco di Roma est déprimé à 49.75 : il ne sera réparti aucun dividende pour 1914. La Banque Française du Rio de la Plata revient de 198 à 190 ; la Banque Nationale du Mexique se fixe à 328. La Banco del Perù y Londres est peu traité à 380 ; il ne sera rien réparti pour 1914, alors qu'il avait été distribué l'an dernier 30 fr. par action. Le Crédit Foncier Cubain est offert à 450 et la Société Fermière de l'Argentine à 440.

La fermeté s'est maintenue dans le compartiment de nos grandes Compagnies de Chemins de fer. Le Nord, cependant, revient de 1413 à 1410 ; le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée un dividende de 44 fr. contre 74 fr. en 1913. L'Est progresse de 809 à 820. Le Lyon s'élève au-dessus de 1070, puis y revient. L'Orléans fléchit de 1195 à 1175. Le Midi passe de 1006 à 1030. Après détachement de son coupon, l'Est-Algérien continue le mouvement de flexion qui l'avait déjà amené à 560, et termine à 555.

Les chemins espagnols ne sont qu'assez peu traités, et demeurent aux environs de leurs précédents cours. Tout au plus peut-on constater, après l'immobilité des Andalous à 263, le léger progrès qui fait passer le Nord-Espagne de 362 à 369 et le Saragosse de 360 à 364.

Notons, en passant, que l'obligation 5 0/0 São Paulo et Rio Grande est offerte à 250 et 245.

Le Suez est calme à 4380 ; cependant, les recettes paraissent en amélioration sensible, puisque la moyenne quotidienne de mai approche de 250.000 francs, alors que celle d'avril ne dépassait pas 233.000 fr. ; il semblerait que ceci soit dû à l'exportation des céréales de l'Inde, réquisitionnées par le Gouvernement anglais. Les Messageries Maritimes sont peu traitées aux environs de 77. La Compagnie Générale Transatlantique revient de 115 à 110 ; le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1914, soit 4.434.522 fr., sera entièrement consacré à des amortissements, alors que, l'an dernier, 9 fr. brut avaient été répartis aux deux catégories d'actions. A la dernière heure, nous apprenons la perte de La Champagne ; la Compagnie va subir de ce fait un gros dommage, car elle est son propre assureur pour une notable partie de la valeur de ses navires. L'Est-Asiatique Danois progresse sensiblement de 1145 à 1190.

Les valeurs de transport n'ont pas vu leurs dispositions antérieures se modifier bien sensiblement. Les Omnibus reviennent cependant de 483 à 466 ; il sera sans doute réparti 20 fr. brut par action de capital et de jouissance. Le Métropolitain progresse légèrement à 443 : le dividende de 1914 sera fixé à 15 fr. brut, contre 21 fr. 50 précédemment. Le Nord-Sud varie insensiblement à 114. La Thomson-Houston, dont l'Assemblée est renvoyée au 17 juin, faute du quorum atteint le 27 mai, cote 595 au lieu de 600. La Compagnie Générale Française de Tramways revient de 440 à 400, et les Tramways de Paris et du Département de la Seine de 194 à 190. L'Assemblée de la Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et des Tramways Électriques vient d'approuver les

comptes de 1914 qui se soldent par un bénéfice de 1 million et demi, qui a été reporté à nouveau, alors qu'on avait distribué l'an dernier 15 fr. brut par action et 13 fr. 333 par part. Parmi les valeurs d'automobiles, les Automobiles Mors reviennent de 52 à 50 et les Automobiles et Cycles Peugeot de 495 à 490.

Sans que rien semble pouvoir justifier de telles dispositions, les valeurs d'électricité manifestent de la faiblesse. L'Électricité de Paris fléchit de 530 à 523 et la Distribution d'Électricité de 444 à 440. La Compagnie Générale d'Électricité est immobile à 1010. L'Électricité et Gaz du Nord revient de 230 à 222, la Compagnie Continentale Edison de 590 à 575, l'Électricité de la Loire et du Centre de 334 à 315. La Havraise d'Énergie Électrique est ferme à 520. Les Ateliers de Constructions Électriques du Nord et de l'Est (Jeumont) valent 345 : les usines de la Société se trouvant situées en territoire envahi, les comptes de l'exercice font défaut et aucun bilan n'a pu être établi.

Nos valeurs métallurgiques ou industrielles conservent toute leur fermeté et même, dans certains cas, accentuent un peu leur avance. Il ne nous paraît pas inutile de répéter ce que nous disions la semaine dernière à leur sujet : il semble qu'on ait atteint maintenant des cours très suffisamment élevés et que, dans bien des cas, aller plus loin serait faire preuve d'un esprit critique peu développé. En effet, on ne sait pas jusqu'à quel point ont souffert — ou souffriront — les usines situées en territoire envahi ; on ne sait pas davantage comment le remboursement des dommages sera fait, sur quelles bases et en quels temps ; enfin, on sait encore beaucoup moins quels seront les effets de la concurrence des usines situées sur les territoires appelés à être englobés dans nos futures frontières. Pour toutes ces raisons, la circonspection s'impose dans l'achat des valeurs industrielles dont les cours pourraient être poussés trop haut par la suite. Le Creusot progresse de 1860 à 1875. Montbard-Aulnoye se retrouve à 245, les Aciéries de France à 605, les Forges et Aciéries de la Marine à 1736. Châtillon-Commentry accuse quelque progrès à 1950, de même que Commentry-Fourchambault à 1252 et les chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire à 1010. Les actionnaires de cette dernière Société viennent d'approuver les comptes de 1914 et de fixer le dividende à 40 fr. brut, contre 60 fr. l'an dernier. L'Electro-Métallurgie de Dives revient de 500 à 493, les Tréfileries du Havre reculent de quelques francs à 241, la Compagnie Française des Métaux avance de 715 à 720. Les Etablissements Hotchkiss, spécialisés dans la fabrication des automobiles, du matériel de guerre et particulièrement des mitrailleuses, travaillent intensivement et semblent devoir réaliser des bénéfices intéressants : le mouvement qui les a porté en avant depuis quelques semaines et qui leur a fait atteindre 310, paraît justifié.

Les valeurs industrielles russes sont assez calmes : la fermeté domine dans leur groupe, et leurs variations de cours, généralement de peu d'ampleur, ne peuvent pas prêter à déductions. Rapelons, au sujet des difficultés que rencontre le paiement de leurs coupons — actions ou obligations — ce que nous disions quelques lignes plus haut, en parlant des banques : en raison de la tension du change et des difficultés des moyens de communication entre la Russie et la France, le public n'a lieu d'être ni surpris ni inquiet si le paiement des coupons est un peu différé : si, dans certaines cas, il y a quand même possibilité, dès aujourd'hui, de toucher ces coupons en s'adressant à des intermédiaires, il ne faut pas oublier que cela ne peut se faire qu'à des conditions particulièrement onéreuses. Briansk se retrouve à 339. La Dniéprovienne progresse de 2325 à 2545. L'Oural-Volga revient de 183 à 178. La Russo-Berge est immuable à 1185. La Russo-Baltique de Wagons fait 1174 : les bénéfices nets de 1914, supérieurs de 367.349 roubles à ceux de 1913, permettent de maintenir le dividende à 10 roubles par action. Les Forges et Aciéries du Donetz s'avancent de 1038 à 1045. Taganrog se fixe à 355 et la Huta-Bankowa à 1540. Maltzoff passe de 530 à 540. La part Kana revient de 1150 à 1100 et la petite part de 352 à 336. Toula cote 1233 au lieu de 1230. La Compagnie Industrielle du Platine retrouve à 450 une partie de son avance perdue depuis que l'on sait la suppression du dividende de 1914.

Les cours du cuivre-métal se sont raffermis depuis la semaine dernière : on cote £ 77 1/4 au comptant au lieu de £ 75 7/8, et £ 78 1/4 à trois mois au lieu de £ 76 7/8. Le Rio retrouve à 1568 les quelques francs perdus durant la

semaine précédente. La *Tharsis* est calme à 153. Le *Boléo* varie peu à 685 ; le bénéfice net de 1914 est en moins-value de 2.854.753 fr. ; le dividende sera ramené de 35 fr. à 22 fr. *Utah Copper* s'avance à 357, et *Chino Copper* à 242. Les *Mines de Bor* sont peu traitées, la privilégiée à 990, l'ordinaire à 983. *Spassky* est en légers progrès à 66. *Cape Copper* à 88, *Cuivre* et *Pyrites* à 217, *Pena Copper* à 23 et *San Platon* à 139 n'appellent aucune remarque.

Les cours du plomb progressent de £ 20 3/4 à £ 21. *Penarroya* se retrouve à 1320, et *Aguilas* à 65. *Balia-Karaïdin* revient à 333. Le *Laurium Français* vaut 395 ; les bénéfices nets de 1914 atteignent 703.935 fr. contre 815.000 fr. en 1913 : il ne sera pas distribué de dividende, alors que, pour 1913, il avait été réparti 25 fr. par action.

La hausse du zinc-métal se poursuit : on cote £ 80 au lieu de £ 75 la semaine dernière et £ 40 le mois dernier. Cette hausse est justifiée par l'incapacité des usines de traitement et de fusion à égaler les besoins. Comme il faut longtemps pour mettre au point ces usines compliquées, le métal offre donc de grandes chances de rester cher durant toute la guerre, et même après, si les usines du nord de la France et de la Belgique sont gravement souffert de l'occupation. *Malvidano* est immobile à 193. *Ouasta-Mesloula* se retrouve à 703.

Les valeurs de mines de fer ne varient guère. *Mokta-et-Hadid* cote toujours 1730 et *Krivoï-Rog* 945.

Parmi les mines diverses, l'*Association Minière* revient vivement de 201 à 159. Le *Nickel* reprend de 990 à 1040.

Les valeurs de charbonnages sont très fermes. *Courrières* progresse de 1.942 à 2.000, *Bruay* de 1.550 à 1.574, *Clarence* de 221 à 227, *Ahun* de 72 à 75, *Lens* fléchit un peu de 1.458 à 1.140. *Marles* est immobile à 3.200 ; l'Assemblée tenue récemment a voté un dividende de 76 fr. Les *Mines de la Loire* se retrouvent à 245, et *Grand'Combe* à 2100. *Blanzy* progresse de 694 à 700. *Albi* revient de 465 à 459 et *Carmaux* de 2.610 à 2.490 après détachement de son coupon. *Rochebelle* vient de voir son dividende maintenu à 17 fr. 50 brut par action. Les *Charbonnages du Tonkin* sont immobiles à 1.700 ; l'élévation du dividende de 85 fr. à 90 fr. brut par action est confirmée.

Les valeurs de charbonnages russes se sont un peu ressaisies. La *Sosnowice* reprend de 910 à 965. *Ekaterinovka* progresse de 665 à 668 et les *Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale* de 273.50 à 280. *Czeladz* toutefois accentue de 1.650 à 1.625, la chute qui le ramène de 1855 il y a quinze jours. Nous nous inquiétons, la semaine dernière, de voir la hausse trop rapide de la part *Héraclée* passant de 1.400 à 1.875 : les événements sont venus nous donner raison, puisque l'on est revenu, cette semaine, à 1.700 ; avant que l'ouverture des Dardanelles soit un événement accompli, sans doute aura-t-on à enregistrer encore bien des hauts et des bas, de nature essentiellement spéculative.

Les valeurs de phosphate et de nitrate reproduisent leurs cours de huitaine. Les recettes obtenues par les *Nitrate Railways* du 1^{er} au 18 mai s'élèvent à £ 14.425, en diminution de £ 16.583 sur la même période de 1913 ; la moins-value depuis le 1^{er} janvier atteint £ 179.854.

Le marché des valeurs russes de pétrole a été plus actif et la tendance plus ferme. Notons les progrès du *Naphte Russe* à 374, de *Grosnyi* à 2405 l'ordinaire et 2220 la privilégiée, de *Lianosoff* à 339 et du *Naphte de Bakou* à 1520 ; le dividende de cette dernière Société est maintenu à 50 rbs. La *North Caucasian* est immobile à 40.25. La *Compagnie Industrielle des Pétroles* fléchit légèrement à 730. La puissante Compagnie néerlandaise *Royal Dutch Petroleum* a décidé d'élever son dividende de 48 à 50 0/0. De même, on s'attend à ce que la *Shell Transport* déclare un dividende final de 25 0/0. Les valeurs roumaines sont moins bien tenues, l'*Astra Romana*, à 840, reproduit son cours de huitaine, la *Colombia* revient de 1165 à 1150 et la *Steaia Romana* de 592 à 588.

Rien à dire des valeurs de caoutchouc dont la stabilité ne se modifie pas.

La *Financière des Caoutchoucs* se retrouve à 78 et la *Malacca* à 127. Parmi les Sociétés transformatrices, *Bergougnan* s'avance de 1440 à 1455 et *Prowodnik* revient de 395 à 375.

Au nombre des valeurs diverses les *Docks et Entrepôts de Marseille* se traitent vers 400. Le *Bec Auer* progresse de 690 à 700. Les *Manufactures de Glaces et Produits Chimiques de Saint-*

Gobain, Chauny et Cirey sont rarement traitées ; l'Assemblée du 21 mai a décidé de répartir pour 1914 un dividende de 130 fr. brut au lieu de 200 fr. brut l'an dernier. Les titres des *Usines du Rhône* ont des fortunes diverses : l'action ordinaire revient de 2340 à 2290 et la privilégiée progresse de 584 à 595. Les *Télégraphes du Nord* sont toujours demandés à 840. La *Compagnie Française de Câbles Télégraphiques* s'avance de 139 à 144. Les *Tabacs Ottomans* font 313 : pour des raisons majeures, l'Assemblée de cette Société ne s'est pas tenue en octobre à son époque habituelle.

A LONDRES

La crise ministérielle qui s'est traduite par la constitution d'un cabinet de coalition, et l'entrée de l'Italie aux côtés de la Triple Entente ont été bien accueillies par le Stock-Exchange. La tendance est restée satisfaisante dans tous les groupes.

Le *Consolidé Anglais* s'immobilise à 66 9/16. L'*Emprunt de Guerre* a encore gagné une fraction à 94 3/16.

En fonds étrangers, les fonds russes ont encore été faibles ; les brésiliens plus soutenus, le *Funding nouveau* se retrouve à 75 1/2 ; les fonds japonais sont très fermes : le 4 0/0 1903 s'inscrit à 73 5/8. Les fonds mexicains se sont encore alourdis, par suite de l'effondrement du change mexicain, tel qu'il est signalé dans une circulaire adressée par la *Mexico Tramways Company* qu'on trouvera plus bien.

Les valeurs cuprifères ont été irrégulières, par suite de la tendance hésitante du marché du métal. Le *Rio Tinto* se retrouve à 59 3/8. En diamants, la *De Beers* marque une légère reprise à 44 13/16.

Les valeurs de caoutchouc ont été animées, sans variations importantes ; le caoutchouc de plantation s'est légèrement tassé à 2 sh. 4 3/4 d. Les pétrolières ont été fermes.

A NEW-YORK

Quoique les affaires à la Bourse de New-York soient restées peu actives, la résistance à la baisse présentée par cette place à la nouvelle du torpillage du bateau américain *Nebraska* est un signe non équivoque des dispositions optimistes du public à l'égard des valeurs américaines. La tendance est très soutenue en clôture.

Les actions des grands réseaux se maintiennent avec fermeté, bien que les recettes brutes présentent toujours des moins-values.

Atchison se retrouve à 99 ; *Canadian Pacific* s'inscrit à 158 ; *Baltimore and Ohio* regagne une fraction à 72. *Erie* cote 25. *Union Pacific* se traite à 126.

Pas de changement dans le groupe des titres métallurgiques. *Steel Trust* ordinaire gagne deux points à 54 3/4. Après un léger recul, les valeurs de cuivre sont en meilleure tendance : *Amalgamated* reste à 65 3/4 ; *Anaconda* s'inscrit à 31 ; *Utah Copper*, seule, se présente en reprise à 66 1/4.

Baisse sensible du prix du blé à Chicago : à 1.44 1/2 fin mai, 1.27 fin juillet et 1.21 fin septembre.

Le change à vue sur Londres se tient sans variation à 4.79 1/8. Plusieurs millions de dollars d'or ont été adressés d'Ottawa, pour le compte de la Banque d'Angleterre.

Chronique des Mines d'Or

Les affaires en mines d'or sont encore peu actives, mais la tendance de ce groupe ne présente aucun signe de faiblesse.

La *Rand Mines* se maintient avec fermeté à 124 fr. Néanmoins *Crown Mines*, dont la *Rand Mines* possède en portefeuille plus de 800.000 titres, s'alourdit un peu à 111 fr. *Ferreira Deep* s'inscrit sans changement à 54 fr. 25. *Village Deep* est négligée à 48 fr. *City Deep*, qui est aussi sous le contrôle de la *Rand Mines*, est ferme à 74 fr. Le bénéfice de cette mine a été en avril de £ 46.231 au lieu de £ 40.650 en mars et £ 35.000 en février.

Goldfields est l'objet de quelque activité, mais sans s'écartier sensiblement de son cours précédent de 40 fr.

East Rand n'a pas été affecté par la mort de Sir Georges Farrar, le président de cette Société, victime du coulage de la « Lusitania », elle reste à 41 fr.

La *Modder B* est ferme à 123 fr., ainsi que *New Modderfontein* à £ 14 1/4 et *Modder Deep* à £ 4 1/16. Ce groupe ayant sensiblement monté au cours de ces

derniers mois, il n'est pas surprenant que la spéculation éprouve le besoin de souffler un peu.

Le Stock-Exchange s'occupe depuis quelque temps de la *Geduld* : ici, elle se traite à 30 fr. Au moment du boom des mines d'or, ce titre, au pair nominal d'une livre, a été porté au-dessus de 200 fr. et la mine n'était pas en exploitation. Maintenant elle donne des bénéfices mensuels progressifs, bien que faibles : £ 12.000 environ. Ainsi que nous le disions il y a huit jours, ses réserves vont en augmentant à la fois en tonnage, mais aussi en valeur aux essais. A la fin de 1914, ses réserves atteignaient 2 millions de tonnes. La Compagnie a décidé d'augmenter son matériel d'exploitation et l'on estime qu'après l'érection de celui-ci, elle sera capable de broyer 420.000 tonnes par an, ce qui lui assurerait, en tablant sur le bénéfice net de 8 sh. qu'elle réalise actuellement par tonne, environ 3 1/2 sh. de dividende. Son premier dividende de 1 sh. a été payé en février. Jusqu'à présent, ses frais d'exploitation ont été élevés : ils ont été de 21 sh. en mars au lieu de 18 sh. en moyenne pour l'ensemble des mines, mais on peut espérer les voir se réduire après l'augmentation du matériel.

La *Transvaal Land* s'inscrit aux environs de 20 fr. L'Assemblée se tiendra le 22 juin. Complétons les renseignements que nous avons publiés il y a huit jours au sujet des résultats de cette Compagnie obtenus en 1914. Ceux-ci ont subi l'effet de la situation politique. En outre de ses bénéfices de banque s'élargissant à £ 14.512, cette Compagnie a réalisé £ 12.844 de bénéfices provenant de ses ventes de propriétés et de ses loyers, soit un profit total de £ 27.356. Déduction faite de ses frais généraux et de la perte qu'elle a subie sur la *Groenfontein Tin Mine*, il est resté un bénéfice net de £ 3.540. Sur le solde reporté des bénéfices des exercices précédents, le Conseil a décidé : 1^o d'appliquer £ 18.150 à l'amortissement des actions *Rietfontein* afin de ramener la valeur d'estimation de celles-ci à £ 1, et 2^o de doter le fonds de réserve pour dépréciation éventuelle du portefeuille de £ 29.455, ce qui a eu pour effet de porter ce fonds à £ 60.000. Le solde à nouveau de Profits et Pertes s'élèvera ainsi à £ 219.887, ce qui représente 5 fr. 50 par action environ. Aucun dividende n'a encore été réparti sur ce titre.

Les mines de diamant ont gagné en fermeté : la *De Beers* ordinaire s'est relevée de 309 à 312, la privilégiée s'est avancée à 350.

ENTREPRISES ET VALEURS EN SOUFFRANCE

Obligations Jonction Salonique-Constantinople. — Par une circulaire en date du 27 mai, l'Office National des Valeurs mobilières fait savoir que la Compagnie du Chemin de fer de Jonction Salonique-Constantinople l'informe que les produits nets d'exploitation du réseau afférent à l'exercice 1914 permettent à la Compagnie de rembourser à partir du 1^{er} juin, avec intérêts de retard, les obligations sorties au tirage du 15 septembre 1914, dont le paiement avait été ajourné en raison des circonstances.

Ce règlement de l'arriéré des amortissements ne préjuge pas la reprise du service des coupons qui, ainsi qu'il a été dit dans une communication antérieure, exige le règlement international des garanties d'Etat dues à la Compagnie.

Brazil Railways. — Il commence à se faire un peu de lumière sur la situation de cette immense entreprise qui, trop vastement conçue incontestablement, conduite avec une certaine témérité financière, a eu surtout l'inavantable malchance d'être contrariée dans la période critique de son établissement, par les deux guerres balkaniques qui ont déchaîné une crise financière mondiale et finalement par la guerre européenne qui lui a radicalement coupé tout crédit en Europe et même ses moyens de fonctionnement au Brésil où elle a provoqué une crise monétaire. La Brazil Railway n'en est pas morte et ne paraît pas même moribonde, ce qui démontre qu'elle avait la vie dure et que, si elle n'a pas été exemptée de fautes, elle avait du moins pour elle de reposer sur un fonds de réelle valeur.

Plusieurs assemblées d'obligataires viennent de se réunir à Londres dont la plus importante est une Assemblée plénière tenue le 20 mai en présence du liquidateur-séquestre qui lui a fait un exposé d'ensemble de la situation de la Compagnie. N'ayant pas encore ce document lui-même, nous n'en pouvons résumer encore que de seconde main les indications générales et les conclusions, sauf à y revenir ultérieurement s'il y a lieu.

L'examen que le liquidateur est allé faire sur place des diverses Compagnies des chemins de fer dont le Brazil Railways Co a le contrôle, ainsi que de ses entreprises propres, l'ont convaincu que, au moins dans son ensemble, le programme de la Compagnie avait été établi sur des bases saines et qu'elle a eu seulement le tort de dépasser les prix raisonnables pour l'acquisition de son domaine. Encore est-il que les chemins de fer et les ports qui en font partie présentent des perspectives encourageantes.

LE POUR ET LE CONTRE

VOL. T3 N°104

Le trafic a cependant baissé dans des proportions sensibles en 1914, et l'exercice 1915 sera plus mauvais encore pour la Brazil Railways, ne fut-ce que par suite de l'impossibilité où se trouveront la plupart de ses filiales de lui distribuer un dividende. Mais la valeur de ces entreprises n'en est pas moins certaine et le liquidateur estime qu'il importe d'en conserver le contrôle à la Brazil Railways et de les mettre à même, en achevant leurs travaux, d'exploiter dans des conditions plus avantageuses. Il évalue la dépense à faire de ce chef à 12 millions de dollars dont la moitié immédiatement et le surplus à raison de 1 million par an.

En ce qui concerne le sacrifice à demander aux obligataires, le liquidateur estime qu'ils auront à faire l'abandon de la fixité de leurs intérêts et qu'ils devront se contenter, au moins provisoirement, de ce que la Compagnie sera en mesure de leur payer, mais que, sur cette base d'intérêts variables, le service de leurs titres pourrait être repris dans un avenir peu éloigné. Il a ajouté que, les travaux achevés et la situation économique redevenue normale au Brésil, la Compagnie serait probablement en mesure de leur servir une partie importante des intérêts stipulés.

D'autres réunions suivront certainement, car il a été constitué un Comité chargé d'étudier spécialement la valeur des diverses entreprises auxquelles est intéressée la Brazil Railway.

Rappelons que l'ensemble des titres directement émis par la Brazil Railway comprend les diverses catégories suivantes :

Nature des titres.	Valeur nominale.	Placés en :
Actions ordinaires.	Fr. 160.000.000	France, Angleterre, Etats-Unis.
Actions de préférence	100.000.000	d'
Obl. 5 0/0 Debentures	7.550.000	Etats-Unis.
Obl. 4 1/2 0/0 1909-1969	300.000.000	France, Angleterre, Etats-Unis.
Obl. 4 1/2 0/0 série française.....	86.500.000	France.
Obl. 5 0/0 convertibles	50.000.000	Angleterre.
Bons 5 0/0 1913-1923..	150.000.000	France.
Total.....	Fr. 854.050.000	

Saint-Louis and San Francisco Railroad Company. — Nous croyons savoir que les porteurs d'obligations 5 0/0 de cette Compagnie vont être invités incessamment à déposer leurs titres en vue de manifester leur adhésion au projet de plan de réorganisation, que nous avons exposé dans le numéro du 25 avril.

City of San Paulo Improvements and Freehold Land Company. — Une Assemblée des porteurs d'obligations 6 0/0 1^{re} hypothèque de cette Société est convoquée le 2 juin, à Londres, afin de statuer sur un projet de création et d'émission de bons 5 1/2 0/0 *Prior lien* remboursables en vingt ans. Toutefois, ces obligations pourront être remboursées avant l'échéance, à l'option de la Société, après préavis de six mois, avec une prime de 5 0/0. Les coupons échus, mais non payés des obligations 6 0/0 et les coupons à échoir, jusques et y compris celui du 31 mars 1919, seront échangés contre un montant équivalent de ces bons *Prior lien*. Ces bons auront un droit de priorité sur les £ 2 millions d'obligations 6 0/0 1^{re} hypothèque et les £ 284.200 d'obligations 2^e hypothèque actuellement en circulation.

Mexico-Tramways. — Le secrétaire de cette Compagnie vient d'adresser une circulaire aux Actionnaires et aux Obligataires, ainsi qu'à ceux des Compagnies filiales (la Mexican Light and Power Company, la Mexican Electric Light et la Pachuca Light and Power), par laquelle il dit que depuis les derniers rapports des quatres Compagnies susdites la situation politique et financière du Mexique a encore empiré. Actuellement, les affaires du pays sont dans un état de chaos et, pratiquement, toute transaction est arrêtée.

Le crédit du Mexique a fortement fléchi. La création d'une grande quantité de papier-monnaie a produit une dépréciation du change telle, qu'en ce moment le change n'est pas supérieur à 5 d. le peso au lieu de 25 d. taux normal. La Compagnie des Tramways est obligée d'accepter ce papier dans ses recettes, de sorte qu'une large proportion de ses recettes est inutilisable pour acheter du change sur Londres et Toronto, afin de payer les coupons et acquisitions de matériel pour continuer l'exploitation.

Par surcroit, lors de la prise de Mexico par le général Carranza, une grève a éclaté et le trafic fut suspendu. Au bout de quelques jours, les autorités saisirent les tramways, augmentèrent les salaires des employés et reprirent l'exploitation sous leur contrôle. Pendant une courte période, les recettes furent déposées chez les banquiers de la Compagnie, mais, par la suite, elles furent versées directement au Trésor du Gouvernement.

D'après les dernières informations, le trafic a de nouveau cessé. Le Conseil a admis de nombreuses protestations auprès des autorités de Mexico directement, ainsi que par l'intermédiaire des Affaires étrangères à Londres et à Washington.

Les autorités mexicaines n'ont pas encore, jusqu'à

présent, pris le contrôle des affaires des trois filiales ; les propriétés de ces Compagnies n'ont subi que de très petits dommages. Cependant, il a été nécessaire d'augmenter beaucoup les salaires, d'où une diminution proportionnelle dans le revenu net, et comme les recettes sont payées en grande partie en papier, il n'y a pas pratiquement d'excédent disponible, après qu'il a été fait des provisions nécessaires pour assurer l'exploitation.

Depuis longtemps, les fournitures d'électricité pour l'éclairage des rues et la force motrice n'ont pas été payées par le Gouvernement qui est débiteur de plus de 2 millions de pesos sous ce rapport. Par ailleurs, la Compagnie a été obligée d'importer des charbons, des globes, etc., pour maintenir l'éclairage public et de les payer en or. Les affaires de la Pachuca Light and Power ont grandement diminué, les mines d'El Oro et de Pachuca ayant été fermées.

Actuellement, le Conseil confère avec les représentants des obligataires au sujet des mesures à prendre pour protéger les intérêts de ceux-ci. Le Conseil estime que l'avenir des entreprises susnommées doit dépendre nécessairement de l'évolution des conditions politiques du Mexique et de l'attitude du Gouvernement des Etats-Unis à l'égard de son pays.

Dividendes et Coupons

Compagnies d'Assurances générales. — Les Assemblées de ces Compagnies se sont tenues jeudi 27. Voici quel a été pour chacune le dividende comparé à celui de l'année précédente.

	1913	1914
Assur. Générales	170	200
Incendie... Fr.	330	néant
Vie	"	néant
Accidents et vol	75	80
Maritimes		
Nets d'impôts.		

Banque Hypothécaire d'Espagne. — Cet établissement a réalisé, en 1914, un bénéfice net de 2.445.973 pesetas contre 2.477.586 pesetas en 1913. Le dividende a été maintenu à 9 0/0, soit Pes. 20.25, et il a été décidé d'appliquer le montant de la réserve spéciale, soit 1.229.203 pesetas, augmenté du rapport à nouveau, soit 183.781 pesetas, à la libération partielle du capital social. Au précédent bilan, l'action au pair de 500 pes. était libérée de 225 pesetas.

Banque de l'Union (Moscou). — Le bénéfice brut réalisé en 1914 atteint 23.553.845 roubles contre 23.181.340 roubles en 1913, ayant laissé un bénéfice net de 2.995.045 roubles contre 4.023.121 rbs en 1913. Le dividende de 1914 a été fixé à 5 0/0 ou 10 roubles contre 9 1/2 0/0 ou 19 roubles pour l'exercice précédent.

Banque de Volga-Kama. — L'Assemblée de la Banque de Volga-Kama, tenue récemment, a approuvé les comptes de l'exercice 1914 et fixé le dividende de cet exercice à 47 roubles 50 copecks.

Banque des Pays du Nord. — L'Assemblée du 8 juin aura à approuver les comptes du dernier exercice se soldant par 827.469 fr. 53 de bénéfices disponibles contre 1.149.210 fr. 24 en 1913. Aucun dividende ne lui sera proposé. Le compte de Provisions se verra affecter une somme de 600.000 fr., 135.075 fr. 40 iront au compte d'Amortissement de l'installation générale des coffres-forts et du mobilier, 37.179 fr. 05 seront attribués à la Réserve légale et 55.215 fr. 08 reportés à nouveau. Les actions avaient reçu 12 fr. 50 en 1913.

Banque de Rome. — L'Assemblée du 31 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1914, se soldant par une perte de 53.210.900 lire 59. Les comptes ont été approuvés, ainsi que la réduction du capital social à 150 millions de lire. L'an dernier, il avait pu être distribué 6 lire par action.

Banco del Peru y Londres. — Les bénéfices de l'exercice 1914 n'ont été que de L.P. 59.363 contre L.P. 89.832 en 1913, inférieurs eux-mêmes à ceux de 1912. Aucun dividende ne sera réparti. Le solde bénéficiaire de 1914 sera consacré aux fonds de prévoyance ; l'an dernier, il avait été réparti 30 fr. par action.

Chemins de fer du Nord. — Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée, convoquée pour le 24 juin, la distribution d'un dividende de 44 fr. contre 74 fr. l'an dernier. Ce dividende sera payable à une date qui sera fixée ultérieurement.

Société Italienne de Chemins de fer Méridionaux, à Florence. — Le dividende de l'exercice 1914 est définitivement arrêté à 27 lire par action, contre 29 lire l'an dernier.

Chemin de fer Métropolitain. — L'Assemblée est convoquée pour le 17 juin. Il lui sera proposé la répartition d'un dividende de 15 fr. brut par action au lieu de 21 fr. 50 brut précédemment.

Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et des Tramways Électriques.

— L'Assemblée a approuvé les comptes du dernier exercice se soldant par un bénéfice net de 1 million 589.376 fr. 40 contre 3.300.017 fr. 90. Ce bénéfice a été reporté à nouveau, alors que, pour les sept années précédentes, il avait été payé 15 fr. aux actions et 13 fr. 33 aux parts.

Ateliers de Constructions Électriques du Nord et de l'Est (Jeumont). — Les usines de la Société se trouvent en territoire envahi, il n'a pas été possible d'établir les comptes pour être présentés à l'Assemblée du 21 mai. Il a été cependant spécifié que les disponibilités en caisse s'élevaient à 3 millions 454.683 fr. 45 au 31 décembre dernier. Le président a déclaré que, dès l'évacuation, le Conseil fera constater les dommages subis et prendra les mesures nécessaires pour sauvegarder les droits des actionnaires, conformément au décret du 4 février 1915.

Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire. — L'Assemblée du 25 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1914 qui se soldent par un bénéfice net de 1.210.901 fr. contre 2.270.396 fr. pour 1913. Le dividende a été fixé à 40 fr. brut, contre 60 fr. brut précédemment ; le solde de ce dividende, soit 15 fr. brut, sera mis en paiement à dater du 1^{er} juillet prochain.

Gaz et Eaux de Tunis. — Le bénéfice net de 1914, qui atteint 664.131 fr., est en légère augmentation sur celui de 1913. Le Conseil proposera de maintenir le dividende à 55 fr., tout en portant 100.000 fr. au fonds de prévoyance.

Russo-Baltique de Wagons. — Le chiffre d'affaires réalisé en 1915 atteint 18.555.548 roubles ; les dépenses atteignent 17.367.059 roubles ; le bénéfice net ressort à 1.188.489 roubles, supérieur de 367.349 roubles au précédent. Le dividende sera maintenu à 10 roubles par action.

Grand Combe. — L'Assemblée du 26 mai a approuvé les comptes de 1914 et a fixé le dividende à 80 fr. par action, contre 100 fr. pour 1913. Le paiement de ce dividende se fera en deux termes égaux, les 15 juin et 15 décembre 1915, à raison de 38 fr. 40 par coupon pour les actions nominatives et de 35 fr. 55 par coupon pour les actions au porteur.

Mines de Marles. — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1914 et a voté la répartition d'un dividende de 66 fr. 60 net par action, contre 143 fr. 75 brut pour 1913. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 14 juin contre remise du coupon n° 16.

Houillères de Rochebelle. — Le dividende de 1914, maintenu à 17 fr. 50 brut par action, sera payé à partir du 1^{er} juin prochain.

Laurium Français. — L'Assemblée du 28 mai a approuvé les comptes de 1914 qui se soldent par 705.935 fr. de bénéfices nets contre 815.000 fr. en 1913, les produits bruts ayant atteint 1.503.413 fr. et 2 millions 520.838 fr. respectivement pour chacun de ces deux exercices. Il a été décidé d'affecter les bénéfices de 1914 aux institutions de prévoyance et au report à nouveau, alors que, l'an dernier, il avait été réparti 25 fr. par action.

Mines de Bor. — L'Assemblée de cette Société réunie le 27 mai, a approuvé les comptes du dernier exercice 1913-1914. Aucun dividende ne lui a été proposé. Les bénéfices de l'année ont été répartis comme suit : à la réserve extraordinaire : 727.000 fr., et au compte de provision : 2.846.000 fr. Les dividendes de l'exercice 1912-1913 avaient été de : 41 fr. 74 par action de priorité et 38 fr. 70 par action ordinaire.

Société Chimique des Usines du Rhône. — L'Assemblée de la Société Chimique des Usines du Rhône est convoquée pour le 5 juin. Les affaires de cette Société ont été troublées par la guerre : d'une part, ses exportations ont fléchi, au Brésil spécialement, à la suite de la crise financière qui a éclaté dans ce pays ; d'autre part, la mainmise par l'Etat sur certaines matières premières ont privé la Société d'approvisionnements qui lui sont indispensables. Bref, les bénéfices que font ressortir les comptes après les prélevements qui ont pu être effectués au moment de l'inventaire ne s'élèvent pas à plus de 1.200.000 fr. en chiffres ronds contre 2.375.727 fr. 46. Les dividendes qui seront proposés à l'Assemblée sont encore inconnus, mais on presume qu'ils se tiendront dans les limites suivantes : 32 fr. 40 à 37 fr. 80 bruts par action ordinaire et 12 fr. à 13 fr. bruts par action de priorité. Ceux de l'exercice précédent avaient été de 113 fr. 40 par action ordinaire et de 27 fr. par action privilégiée.

Royal Dutch Petroleum. — Cette Compagnie vient de déclarer un dividende de 49 0/0 pour l'exercice 1914, contre 48 0/0 pour l'exercice précédent.

Shell Transport and Trading Cy. — On s'attend à ce que cette Société déclare un dividende final de 25 0/0, ce qui porterait le dividende total à un chiffre un peu plus élevé que celui de 1913 qui était de 35 0/0.

Naphte de Bakou. — Il a été réalisé en 1914 un total de recettes de 11.636.357 roubles ayant laissé un bénéfice net de 5.519.143 roubles, amortissements dé-

fluits. Il sera proposé de répartir un dividende de 50 roubles, égal au précédent.

Sud-Russe. — Le versement de libération sur les actions formant la dernière augmentation du capital est appelé pour le 10 juillet. Il se monte à 550 fr. par action, dont il y a lieu de déduire un coupon de 25 fr. 25. Le coupon allégué aux titres entièrement libérés lors de la souscription à l'échéance du 10 janvier 1915, sera également payable à raison de 51 fr. 77, y compris les intérêts de retard à 5 0/0. Quant au coupon à l'échéance de juillet 1914, dont le règlement avait dû être suspendu, il sera mis en paiement le 10 juillet 1915, à raison de 52 fr. 50, plus les intérêts de retard à 5 0/0, soit 2 fr. 50.

Assemblées et Bilans

Crédit Lyonnais.

L'Assemblée du Crédit Lyonnais, tenue le 29 avril, a approuvé les comptes du dernier exercice qui lui ont été soumis et tels qu'ils ont été publiés ici dans le numéro du 25 avril. Le dividende de l'exercice 1914 a été fixé à 23 fr., représentant l'intérêt à 5 0/0 du capital social. Un acompte de 12 fr. 50 ayant été payé le 10 mai, il reste un solde de 12 fr. 50 à payer le 25 septembre, impôts à déduire.

Les deux derniers exercices se comparent ainsi au point de vue des résultats de la répartition des bénéfices :

	1913	1914
Bénéfices	Fr. 41.659.248 31	14.421.603 94
Soldes des exercices antérieurs	5.337.302 82	4.496.551 13
Bénéfices disponibles	46.996.551 13	18.918.155 07
Prélèvement sur les réserves	»	12.500.000 »
	46.996.751 13	31.418.155 07
<i>Répartition :</i>		
Dividende	32.500.000 »	12.500.000 »
A la réserve	10.000.000 »	»
Report à nouveau	4.496.551 13	18.918.155 07
	Fr. 46.996.551 13	31.418.155 07

Le rapport du Conseil est des plus intéressants cette année. Les phases successives de la crise de crédit, ses causes et ses conséquences, y sont exposées d'une façon lumineuse et avec une netteté qui ne laisse rien désirer. Cet historique entraîne la conviction que le moratorium ne pouvait être évité ainsi que toutes les mesures prises dans le même sens.

Au début de 1914, en présence d'une situation du marché qui lui paraissait exiger une prudence particulière, le Crédit Lyonnais s'était appliqué à rechercher les opérations courantes de banque qui offrent le minimum d'aléa. Les dépôts avaient reçu exclusivement des emplois considérés comme pouvant être transformés rapidement en disponibilités. Mais il s'est produit deux faits sans précédent. Le premier est l'ajournement de la liquidation de fin juillet, mesure qui fut prise non seulement en France, mais aussi dans tous les pays où fonctionnait le marché à terme ; il en est résulté l'immobilisation des fonds placés en reports. Le second fait, d'une importance également capitale, est l'impossibilité où se trouvèrent subitement toutes les places étrangères de se procurer du change sur la France. Cet arrêt des opérations de change devait se faire sentir plus particulièrement dans un pays comme le nôtre qui, du chef de son commerce et de ses placements, est créancier des autres. Non seulement les opérations de change étaient arrêtées, mais il était devenu impossible de faire voyager de l'or par mer. Si l'on ajoute à cela la prorogation des échéances des effets de commerce décrétée le 1^{er} août, on voit que la plus grande partie de l'actif d'une Société de dépôts ayant placé ses fonds avec la plus extrême prudence, comme le Crédit Lyonnais, se trouvait frappée d'indisponibilité. Or, en même temps, l'inquiétude du public se traduisait par une théâtralisation générale qui provoquait à toutes les caisses des retraits qui se chiffraient par des centaines de millions. Dans ces conditions, il était impossible d'éviter des mesures d'exception auxquelles, d'ailleurs, tous les belligérants ont eu recours sous des formes diverses et même la plupart des neutres.

Le rapport du Conseil démontre que le grand avantage résultant des emplois prudemment effectués par le Crédit Lyonnais à donné à cet établissement la faculté de mobiliser graduellement son actif, même dans des circonstances aussi exceptionnelles. C'est ainsi qu'il a pu escompter

rapidement une grande partie de son portefeuille d'effets sur l'Angleterre, ce qui a permis de procurer des remises importantes au Trésor français et de satisfaire ainsi les besoins des commerçants et des industriels français. Après la bataille de la Marne, les choses étaient améliorées sensiblement, le Crédit Lyonnais en a profité pour rapatrier une grande partie des sommes qui lui étaient dues, notamment par des Etats ou des Villes. La réalisation progressive d'une partie de ces créances du Crédit Lyonnais améliora l'état de sa trésorerie en la rendant capable de remplir les obligations de plus en plus larges imposées successivement par les divers décrets favorisant les dépôts. Enfin, le Crédit Lyonnais a cessé à partir du 1^{er} janvier de se prévaloir du moratorium pour les dépôts et les comptes courants.

Cette décision, prise spontanément par les établissements de crédit, sans que la loi les y ait obligés, a été certainement un grand pas dans la voie du retour à l'état normal. Mais cet état normal ne sera atteint que lorsque le moratorium des effets de commerce aura disparu. Le rapport du Crédit Lyonnais, en terminant son exposé de la situation générale créée par la guerre, insiste avec raison, comme l'avait fait M. Boyer à l'Assemblée du Comptoir National d'Escompte, sur l'avantage qu'il y aurait à rétablir le fonctionnement régulier du marché et du mécanisme du crédit.

Si l'on n'arrivait pas, pendant la crise, à guérir les maux inévitables qu'elle a entraînés, si le crédit n'était pas rétabli avant la fin des hostilités, notre pays ne pourrait pas profiter de la paix dans la mesure que méritent son énergie, sa patience et ses sacrifices.

La France, envahie et champ de bataille, aura à réparer des ruines incalculables. Il est de l'intérêt général qu'elle prenne dès maintenant les dispositions indispensables pour qu'elle n'ait pas à faire tous les efforts au même moment.

La première de ces mesures, et aujourd'hui la plus nécessaire, consiste à reprendre, aussitôt et aussi largement que possible, tous les paiements proportionnés.

Personne ne doit se méprendre sur notre pensée ; il ne saurait être question de créer à qui que ce soit des difficultés. Nous désirons seulement que l'acquittement des dettes anciennes permette aux commerçants et aux industriels de faire de nouveaux crédits, et aux banquiers de reprendre plus largement l'estompe du papier.

Les agences étrangères du Crédit Lyonnais ont subi, naturellement, le contre-coup des événements. L'agence de Londres souffrira, dans une certaine mesure, des retards résultant de l'immobilisation de certains débiteurs et des difficultés du change ; mais, grâce aux mesures prises par le Gouvernement anglais, les pertes provenant de la clientèle anglaise ne seront sans doute que très modérées. En Russie, il peut y avoir des retards dus aux événements de Pologne et à la difficulté pour les clients de réaliser leurs titres, à cause de la fermeture de la Bourse. En Egypte, les affaires des agences ont été restreintes volontairement. En Turquie, il est impossible de se prononcer sur la réalisation des engagements pris envers le Crédit Lyonnais par la clientèle, réalisation qui dépend de l'issue des événements. En Espagne, l'objectif principal a été de conserver aux ressources des agences le plus grand degré de liquidité, afin de pouvoir satisfaire à tous les besoins de la clientèle.

A l'égard des résultats du dernier exercice, le rapport signale la pléthora des capitaux sans emploi pendant les derniers mois de 1914, ce dont les bénéfices se sont ressentis ; l'exercice courant sera encore plus affecté que le précédent. L'inventaire a tenu compte de tous les risques en cours, même de ceux provenant de la guerre, dans la mesure où il a été possible de les chiffrer.

Vos bénéfices, ajoute le rapport, ont toujours été calculés jusqu'ici après déduction de tous frais généraux, charges, provisions diverses, amortissements, dépenses de premier établissement et attributions statutaires. Il en résulte que les provisions faites dans les exercices antérieurs, en vue de risques aujourd'hui éteints, pourront, au besoin, servir à l'amortissement des pertes résultant de la guerre.

Ces provisions seront-elles suffisantes et pourrons-nous conserver intacte votre Réserve de 175 millions ? Nous le souhaitons, disons même, nous l'espérons. Mais trop de faits imprévus peuvent encore surgir pour que nous ne soyons pas tenus à la plus grande circonspection dans l'expression de nos espérances.

Banque Renaud.

L'Assemblée de la Banque Renaud, tenue le 1^{er} mai à Nancy, a approuvé les comptes du dernier exercice et fixé le dividende à 30 fr. Deux acomptes de chacun 10 fr. nets ayant été répartis

les 31 décembre 1913 et 30 juin 1914, il reste à distribuer un solde de 10 fr. également net d'impôts qui est payable dès maintenant. Il convient d'observer immédiatement que cet exercice, le premier de la Banque depuis qu'elle s'est transformée en Société en commandite par actions en Société anonyme, comporte une période de dix-huit mois, ayant commencé le 1^{er} juillet 1913 pour finir le 31 décembre 1914. En somme, ce dividende correspond à un dividende annuel de 4 0/0.

Le dernier exercice embrasse donc deux périodes : l'une de douze mois, qui s'est rapprochée de la normale bien que troublée à cause du Balkan, et l'autre de six mois, au cours de laquelle fut déclarée la guerre et se produisit la paralysie de la vie économique. Il en est résulté qu'une bonne partie des bénéfices réalisés pendant la période normale se sont trouvés annihilés ou immobilisés : il a fallu faire face, en effet, aux dépréciations subies par le portefeuille et constituer des réserves pour parer aux éventualités. Voici, d'ailleurs, les résultats du dernier exercice :

Bénéfices nets	Fr. 3.001.539 32
Moins deux acomptes de dividende de 10 fr. déjà distribués	800.000 »
	Fr. 2.201.539 32

A déduire :	
Pour les dépréciations à faire subir au Portefeuille-titres	693.263 36
Reste	Fr. 1.508.275 86
Troisième répartition de 10 fr.	450.000 »
Solde disponible	Fr. 1.058.275 86

La Banque Renaud a pris une place importante dans la région de l'Est en collaborant activement à son magnifique développement industriel. Elle n'a pas été épargnée plus que les autres établissements par les retraits de dépôts en juillet, mais grâce aux disponibilités qu'elle avait constituées, elle n'a jamais invoqué rigoureusement le moratorium et même elle a pu répondre aux demandes d'avances qui lui ont paru justifiées. S'efforçant de contribuer dans sa sphère au rétablissement de la vie économique, elle a aidé l'industrie régionale, notamment dans le paiement de ses coupons d'obligations ; enfin, elle a recueilli de multiples souscriptions aux bons et obligations de la Défense Nationale et de l'emprunt de la ville de Nancy.

Le rapport du Conseil s'exprime ainsi au sujet des perspectives d'avenir :

Si nous envisageons l'avenir, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine réserve à l'égard de nos rendements pour les temps immédiats. L'industrie de la banque en général, la branche des émissions en particulier, sera évidemment concurrencée dans ses appels au crédit par un appel qui dominera toutes les voix : celui du pays dans la consolidation des dépenses de guerre.

Mais, l'appel du pays satisfait, nous reprendrons avec profit le cours de notre activité bancaire et financière. Avec profit, disons-nous, d'autant plus que nous n'aurons plus à compter avec la précarité de la situation internationale. Cette situation sera, nous n'en doutons pas, réglée définitivement, ou du moins pour une très longue période. Or, c'est dans la tranquillité, dans la paix solide et durable que s'épanouit le crédit, le crédit dont nous sommes marchands, et qui vit avant tout de sécurité. Il a fallu l'équilibre, la mesure et le sang-froid du Nord-Est pour que notre région ne fut pas impressionnée davantage depuis de longues années par les grondements de tonnerre qui annonçaient l'orage. Ce rétablissement de la sûreté du lendemain ne sera pas la seule compensation. Nous disposerons aussi d'un champ d'action élargi.

Voilà nos raisons d'avoir confiance. Elles se trouvent renforcées chez votre Conseil par la décision et la volonté, par le dévouement et la fidélité au poste.

Compagnie Générale Transatlantique.

L'Assemblée de la Compagnie Générale Transatlantique, convoquée une première fois le 29 mai, n'a pu se réunir faute d'un nombre suffisant de titres déposés ; elle est convoquée de nouveau pour le 18 juin. Aucun dividende ne lui sera proposé pour l'exercice 1914. Le dividende de l'exercice précédent avait été de 9 fr., s'appliquant tant aux actions ordinaires que privilégiées.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

	BILAN AU 31 DÉCEMBRE	1913	1914
<i>Passif.</i>			
180.000 actions ordinaires.....	Fr. 27.000.000 »	27.000.000 »	
80.000 actions de priorité.....	12.000.000 »	12.000.000 »	
Obligations 3 0/0 en circulation (1888-1962).....	92.136.062 16	91.299.650 24	

Obligations 4 0/0 en circulation (1912-1936).....	28.264.493 90	27.470.653 23
Bons 5 0/0 : 20.000 décennaux à 480 fr.	»	28.800.000 »
Caisse de prévoyance des employés	1.925.308 »	2.106.844 20
Agents et correspondants	2.014.892 97	2.453.023 36
Créditeurs divers..	8.531.392 23	12.859.547 94
Obligations et coupons à payer.....	1.884.622 94	4.206.547 94
Réserve spéciale	1.016.307 »	»
Réserve statutaire	3.291.690 90	3.291.690 90
Réserve d'assurance	12.585.331 34	11.321.045 01
Réserve pour chaudières.....	4.889.734 10	3.841.086 59
Profits et pertes :		
Bénéfices nets, après déduction de la réserve statutaire.....	2.311.272 90	»
Report précédent.	60.021 10	»
Fr. 197.911.329 54	226.650.088 59	

Actif.

Matériel naval après amortissements...	133.238.724 03	141.701.799 30
Immeubles et installations	17.430.787 95	18.343.291 61
Acomptes sur paquebots.....	13.102.861 12	14.820.332 94
Magasins, charbons..	5.643.920 53	5.732.184 70
Travaux en cours... Nues propriétés diverses	143.448 26	64.831 27
Débiteurs divers	152.125 01	152.125 01
Caisse et banques..	8.867.164 50	11.774.587 23
Actions des Chantiers de Sain-Nazaire et valeurs diverses	1.559.924 24	9.768.736 23
Subventions et cautionnements.....	7.147.580 40	13.981.210 20
Caisse de prévoyance des employés	8.699.415 50	8.204.145 90
Fr. 197.911.329 54	226.650.088 59	

Ce bilan, sans compte de Profits et Pertes, ne permet pas de se faire une idée précise des résultats obtenus pendant le dernier exercice. Toutefois, voici comment se comparent les bénéfices nets de 1914 avec ceux du précédent :

Bénéfices nets....Fr.	10.399.571 43	4.403.227 89
Report précédent....	60.021 10	31.294 »

Bénéfices disponibles	10.459.592 53	4.434.521 89
-----------------------	---------------	--------------

Les bénéfices nets de toutes charges s'élevant à 4.403.227 fr. 89, ont été inférieurs de 5.996.343 fr. 54 c. à ceux de l'exercice précédent. L'intégralité de ces bénéfices, y compris le report précédent, a été appliquée aux amortissements de la Flotte, du Matériel et Mobilier à bord.

Le total du bilan s'est augmenté de 28.800.000 francs, juste la somme que la Compagnie a empruntée au cours de l'année dernière sous forme de Bons 5 0/0 remboursables en dix ans, pour rendre un peu d'aide à sa situation financière. A l'Actif, malgré les amortissements effectués, le matériel naval figure pour une somme de 141 millions 701.799 fr. 30, supérieure de 7.500.000 fr. en chiffres ronds à celle du précédent bilan. Malgré l'augmentation des immobilisations, les disponibilités et divers ont augmenté de plus de 4 millions. Au Passif, en dehors de l'inscription de la nouvelle dette à court terme que la Compagnie a contractée et dont il vient d'être question, il faut constater une augmentation de 6.700.000 fr. des créditeurs, compensée par une réduction de 3 millions du montant des réserves — la réserve spéciale a disparu — et par l'absence de solde créateur de Profits et Pertes.

Compagnie Générale des Eaux.

L'Assemblée de la Compagnie Générale des Eaux est convoquée pour le 7 juin. Les bénéfices nets de 1914 atteignent 6.117.753 fr. au lieu de 7.588.588 fr. en 1914, il lui sera proposé de répartir un dividende de 52 fr. par action pour l'exercice 1914, contre 94 fr. en 1913, 92 fr. en 1912 et 90 fr. en 1911.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE		
	1913	1914
<i>Passif.</i>	—	—
Capital à amortir...	33.410.000 »	33.058.500 »
— amorti	5.590.000 »	6.941.500 »
Obligations à amortir	44.303.162 70	44.833.094 21
— amorties.	45.390.898 58	45.983.242 48
Fonds de réserve...	4.000.000 »	4.000.000 »
Fonds d'amortissement.....	8.634.945 03	9.806.163 72

Provision pour travaux neufs.....	2.437.868 04	2.437.868 04
Fonds de prévoyance	3.000.000 »	3.500.000 »
Réserve pour liquidation d'abonnements	500.000 »	1.774.352 92
Coupons arriérés...	181.134 50	394.031 »
Intérêts courus sur obligations.....	395.496 66	581.930 »
A payer sur amortissement de titres..	260.570 »	755.170 »
Créditeurs divers...	8.547.380 89	8.346.039 18
Profits et pertes :		
Bénéfice de l'exercice.....	7.507.350 40	{ 6.117.755 04
Comptes divers...	81.238 29	
Fr. 165.240.045 09	168.529.646 62	

Actif.

Premier établissement	Fr. 144.955.574 31	146.506.689 51
Domaines.....	5.241.607 38	5.197.086 09
Caisse.....	47.421 50	358.876 64
Dépôts en banque	4.000.000 »	2.100.000 »
Comptes courants débiteurs.....	2.414.186 08	2.407.597 10
Débiteurs divers...	6.170.341 52	9.712.410 03
Matières en magasin	2.410.914 30	2.246.987 25
Fr. 165.240.045 09	168.529.646 62	

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

Produits d'exploitation	18.317.832 54	17.228.447 24
Frais d'exploitation ..	6.413.565 33	5.922.707 23
Bénéfices d'exploitation.....	Fr. 11.904.267 21	11.305.740 01
<i>A déduire :</i>		
Frais généraux.....	381.856.12	409.949 22
Timbre.....	56.778 45	64.256 72
Allocations et secours au personnel.....	311.151 62	308.153 84
Service des obligations	2.420.352 50	2.465.896 68
Fonds d'amortissement	1.057.539 83	1.171.218 69
Annuité de remboursement des actions.	88.000 »	88.000 »
Comptes divers	»	680.509 82
Fr. 4.315.678 52	5.487.984 97	
Bénéfices nets....Fr.	7.588.588 69	6.117.755 04
Dividende	7.520 000 »	4.160 000 »
Report à nouveau....	68.588 69	1.957.755 04

Les résultats de l'exercice 1914 se ressentent de la perturbation apportée par la guerre dans les affaires et dans la vie publique; toutefois, il est remarquable de constater que la différence entre les deux exercices n'est pas aussi considérable qu'on aurait pu le croire, et peut donner à penser que le relèvement sera rapide lorsque la crise sera passée:

Produits totaux	Bénéfices bruts	Bénéfices nets	Dividende
1906. 16.931.296	12.266.017	6.783.183	84
1907. 17.476.700	12.541.158	6.941.127	86
1908. 18.097.852	12.727.953	6.943.253	86
1909. 18.020.651	12.870.094	6.947.845	86
1910. 18.354.799	13.064.391	7.109.753	88
1911. 17.128.559	11.220.213	7.253.556	90
1912. 17.673.236	11.524.685	7.415.794	92
1913. 18.317.832	11.904.267	7.588.588	94
1914. 17.228.447	11.305.740	6.117.755	52

L'augmentation des comptes de premier établissement est la conséquence du développement normal des différentes exploitations. L'augmentation importante du compte abonnements à recouvrer trouve sa raison d'être dans les événements : en prévision des non-valeurs qui peuvent se révéler, le Conseil a prévu une réserve supplémentaire de 1.274.352 fr. 92 pour lui permettre de faire face à toutes les éventualités. Les circonstances actuelles justifient encore l'augmentation des réserves ; en outre de la réserve pour liquidation d'abonnements dont nous venons de parler, le fonds de prévoyance a été accru de 500.000 fr., pour faire face à tous autres risques. Le placement des obligations s'est naturellement ressenti des circonstances, et actuellement l'émission des titres est virtuellement suspendue. Dans ces conditions, la réduction du dividende est une mesure sage.

Compagnie des Eaux pour l'Etranger.

L'Assemblée de la Compagnie Générale des Eaux pour l'Etranger est convoquée pour le 7 juin. Les bénéfices nets étant revenus de 1.435.761 fr. 67 à 729.220 fr. 63, lui sera proposé de fixer le dividende de 1914 à 10 fr., contre 16 fr. en 1913 et 20 fr. pour les cinq exercices antérieurs :

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE		
	1913	1914
<i>Passif.</i>	—	—
Capital (80.000 actions)	40.000.000 »	40.000.000 »

Obligations 4 0/0 (1896-1958) en circulation.	27.130.452 42	26.911.254 76

<tbl_r cells="3" ix="3" maxc

lui a été proposé ; celui de l'exercice précédent avait été de 30 fr.

Voici la comparaison des deux derniers bilans :

	BILAN AU 31 OCTOBRE	
	1913	1914
<i>Passif.</i>		
Capital.....	Fr. 20.000.000	» 20.000.000 »
Obligations 4 1/2 0/0 (1912-27).....	7.648.000	» 7.280.000 »
Réserve légale.....	996.600	85 1.239.908 29
Fonds de prévoyance.....	2.800.000	» 3.750.000 »
Créditeurs divers.....	4.332.289 17	5.605.484 17
Retenues, cautions.....	240.612 15	219.451 »
Coupons, obligations à rembourser, salaires à payer.....	343.853 10	381.175 80
Bénéfices de l'exercice.....	5.172.058 20	3.070.641 03
Report antérieur.....	404.103 09	436.045 87
	Fr. 41.937.516 56	41.982.706 16
<i>Actif.</i>		
Concessions.....	Fr. 8.538.706 21	8.170.706 21
Constructions, matériel, mobilier.....	2.889.481 35	3.719.043 25
Caisse et banques.....	5.218.333 50	4.748.970 10
Platine et métaux précieux.....	7.563.933 50	8.264.687 15
Recherches et travaux préparatoires.....	339.225 95	360.205 40
Approvisionnements.....	1.058.396 40	1.095.862 25
Constructions en cours et divers.....	699.536 90	362.500 35
Débiteurs divers.....	11.304.167 65	11.008.770 05
Portefeuille.....	4.325.735 10	4.251.961 40
	Fr. 41.937.516 56	41.982.706 16
<i>Repartition.</i>		
Amortissements.....	Fr. 305.909 43	389.914 59
Réserve légale.....	243.307 44	134.036 32
Impôts en Russie.....	820.555 70	289.059 »
Dividende.....	2.400.000 »	»
Tantièmes du Conseil	420.342 85	»
Fonds de prévoyance.....	950.000 »	»
Compte de réserve spéciale.....	» 2.200.000 »	»
A reporter.....	436.045 87	493.676 99
	Fr. 5.576.161 29	3.506.686 90

Les comptes du dernier exercice se soldent par un bénéfice net de 3.070.641 fr. 03, inférieur de 2.401.447 fr. à celui de l'exercice précédent. C'est un résultat très satisfaisant eu égard au malaise commercial dont a souffert l'Europe pendant toute l'année 1914. Pendant les cinq mois écoulés depuis l'ouverture des hostilités jusqu'à la fin de l'exercice, les affaires de la Compagnie ont été entravées par la mobilisation en Russie où elle a son siège industriel, et par le moratorium en France où ses ventes s'effectuent. Néanmoins, le chiffre des bénéfices accusés eût permis de distribuer facilement un dividende ; celui de l'exercice précédent qui a été de 30 fr. n'avait exigé qu'un décaissement de 2.400.000 fr. Mais, vu les circonstances, la durée possible de la guerre en France et en Russie, et les conséquences qui peuvent en résulter pour l'exercice en cours, le Conseil n'a proposé à l'Assemblée aucun dividende. D'ailleurs, la Compagnie, ayant usé du moratorium pour différer le remboursement de ses obligations, ne pouvait légalement faire une répartition. Enfin, elle avait un autre motif pour ne rien répartir cette année : elle a suspendu en effet les versements qu'elle aurait dû effectuer, en vertu des conventions conclues avec la direction des biens des héritiers Demidoff et avec la direction des héritiers Chouvaloff.

On a remarqué que la répartition des bénéfices du dernier exercice comporte l'application d'une somme de 2.200.000 fr. à un compte de réserve spéciale ; cette somme n'aura d'affection qu'après la guerre.

La comparaison des comptes ci-dessus n'appelle aucune observation spéciale. Quant à l'exploitation des mines, le rapport se borne à déclarer que la Société a eu à subir deux inondations en avril et en mai de l'année dernière, mais qu'elles n'ont causé que peu de dégâts.

Mines de plomb d'Aguilas.

L'Assemblée de la Compagnie d'Aguilas a eu lieu le 26 mai. L'année 1914 n'a pas été fructueuse pour la Société, puisque le compte de Profits et Pertes se solde en déficit. Aussi, a-t-il été décidé de ne procéder à aucune répartition, alors que, pour les trois précédentes années, on avait pu distribuer 6 fr. 25.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

	BILAN AU 31 DÉCEMBRE	
	1913	1914
<i>Passif.</i>	—	—
Capital (60.000 actions de 125 fr.).....	Fr. 7.500.000	» 7.500.000 »

Réserve légale.....	586.917 13	621.657 95
Fonds de prévoyance.....	732.909 72	989.477 79
Effets à payer.....	1.094 13	3.940 »
Créditeurs divers.....	104.330 03	466.113 66
Comptes d'ordre	76.651 53	205.327 65
Bénéfices de l'exercice.....	694.816 45	»
	Fr. 9.696.718 99	9.786.517 05

Actif.

Domaine minier en propriété et location. Fr.	6.293.000	» 6.293.000 »
Immeubles et chemins de fer.....	40.000	» 40.000 »
Matériel et mobilier.....	261.290 07	256.528 62
Stock en magasins.....	556.483 79	341.834 48
Portefeuille de valeurs minières.....	38.595 80	120.470 80
Caisse et banques.....	604.347 86	511.680 22
Débiteurs divers	976.651 49	977.960 41
Domaine de la Carolina Sierra (compte de recherches).....	888.835 08	989.477 79
Actionnaires (comptes d'impôts).....	37.514 90	35.162 27
Profits et pertes.....	»	220.402 46
	Fr. 9.696.718 99	9.786.517 05

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

<i>Produits.</i>		
Bénéfices de l'exploitation.....	Fr. 927.083 97	309.825 97
Dividendes d'actions de mines	79.029 16	2.727 50
Total des produits.....	Fr. 1.006.113 13	312.553 04
<i>Charges.</i>		
Frais généraux.....	Fr. 153.729 79	153.778 96
Dépenses pour travaux neufs.....	157.566 89	191.155 24
Dépenses de recherches à la Carolina Sierra	»	127.123 78
Amortissement sur débiteurs.....	»	60.897 67
Total des charges.....	Fr. 311.296 68	532.955 65
Rappel des produits.....	1.006.113 13	312.553 05
Bénéfice net.....	Fr. 694.816 45	»
Perte nette.....	»	220.402 46

Jusqu'à fin juillet, les opérations de la Société avaient suivi une marche normale lorsque, au commencement d'août, c'est-à-dire avec la guerre, les difficultés commencèrent. Le moratorium la priva de ses disponibilités de trésorerie sans lui permettre de s'en créer de nouvelles ; en effet, d'une part, les fonderies auxquelles est vendue la production des mines de plomb et menacées aussi de manquer de fonds de roulement, suspendaient leurs réceptions et leurs achats de minerai ; d'autre part, les exportations de minerai de fer étant complètement paralysées, ne permettaient pas la réalisation des stocks et de la production. Devant la perspective d'une longue durée de cet état de choses, la Société décida, pour conserver intact son domaine social en maintenant l'épuisement des mines et leur entretien, et pour ménager ses ressources, de réduire ses travaux d'exploitation en Espagne au seul groupe de Mazarron.

Le change du Paris sur Madrid, qui s'était tenu pendant les sept premiers mois de l'exercice à 105.50 0/0, avait été ramené, pour l'année entière, à 104.16 0/0 et est tombé depuis au-dessous du pair, ce qui a été très préjudiciable à la Société, qui trouve dans le change une source de bénéfices très appréciable et qui voit aujourd'hui la situation se retourner contre elle. Quant aux cours moyens des métaux, autant qu'ils puissent être établis pour 1914, la moyenne de celui du plomb a été de £ 18.42.9 contre £ 18.6.10 en 1913, et la moyenne de celui de l'argent a été de 27 d. 3/4 contre 29 d. 27/32 en 1913 ; il résulte de ces cours que la production de plomb argentifère de la Société n'a pu être réalisée que dans des conditions moins avantageuses que l'an dernier : influencée par les circonstances particulières qui pesaient sur l'exercice, elle a fléchi de 12.683 tonnes à 8.468 tonnes, qui ont laissé, pour la part revenant à la Compagnie, 6.934 tonnes avec un contenu de 4.713 tonnes de plomb et de 4.947 kilogr. d'argent. Le groupe de Mazarron a fourni, comme à l'ordinaire, la majeure partie de cette production. Les travaux de préparation ou de recherche effectués à la Carolina-Ortigillo et à la Carolina-Sierra ont donné des indications encourageantes, mais aucun résultat définitif. A Azuaga, si les mines Joaquina et Felicidad sont à peu près épuisées, par contre, des recherches ont pu être entreprises sur une autre concession du groupe. La Société des mines de fer de Bedar a obtenu des résultats satisfaisants, et les travaux des mines de fer de Timezrit se poursuivent dans de bonnes conditions.

En résumé, les résultats du dernier exercice se soldent par une perte de 220.402 fr. 46, alors que les bénéfices des deux précédents exercices avaient atteint 690.000 fr. : les bénéfices de l'exploitation, qui avaient atteint 900.000 fr. pendant les deux précédents exercices, n'ont pas dépassé 309.825 fr. 79, absorbés et au delà par les charges : frais généraux, dépenses pour travaux neufs et pour recherches à la Carolina Sierra. La situation financière de l'entreprise demeure cependant assez bonne, et grâce aux mesures prises de stricte économie, le rapport exprime l'espoir de doubler le cap difficile. Cependant, il n'est pas inutile de faire ressortir que l'avenir de la Société dépend du succès des recherches entreprises dans la Carolina Sierra ; or, le rapport du Conseil, quoique avec les réticences que la situation impose, paraît assez satisfaisant à ce sujet.

Anaconda Copper Company.

Les résultats de l'exercice 1914 de l'Anaconda Copper Company se traduisent par la répartition d'un dividende de \$ 2.50 contre \$ 3 pour le précédent exercice.

	1913	1914
Bénéfice brut total	\$ 61.299.027	54.377.160
Dépenses.....	49.975.530	45.587.562
Produit net.....	11.323.497	8.789.598
Dividendes	12.997.500	9.077.500
	(12 % ou \$ 3)	(10 % ou \$ 2.50)
Insuffisance.....	1.674.003	287.902
Exercice précédent.....	8.695.190	7.021.170
Reste.....	7.021.170	6.733.268
Produit des Compagnies subsidiaires.....	»	947.800
	\$ 7.021.170	7.681.068

L'Anaconda Company est une des mines de cuivre les plus productives. Son capital est de 455 millions de dollars, divisé en actions de \$ 25, qui sont cotées \$ 31 environ.

Voici quelques renseignements sur les résultats des derniers exercices de cette Société :

	Cours à New-York			
	Production	Dividende	Plus haut	Plus bas
En mille lbs				
1909	»	2 »	54 1/2	38
1910	»	2 »	54	33 1/2
1911	212.000	2 »	44	29
1912	300.500	2 25	48	34
1913	273.000	3 »	41 1/2	31
1914	?	2 50	38 1/4	24

Les troubles ouvriers dans le district de Butte pendant les cinq mois de 1914 ainsi que la réduction sensible de la production dans le dernier semestre de la même année, par suite de la crise, expliquent la diminution des produits et des bénéfices. Les bénéfices nets ont passé de \$ 11 millions 323.597 à \$ 8.789.598. Comme pour l'exercice précédent, la répartition du dividende a été supérieure au chiffre des bénéfices. Mais les perspectives de l'année courante sont très satisfaisantes : la consommation de cuivre pour les besoins de la guerre dépasse en effet toutes les prévisions.

Mines de la Loire.

L'Assemblée des Mines de la Loire, tenue le 19 avril, a maintenu le dividende à 8 fr. par action de 100 fr. Rappelons que la période des dividendes, close depuis 1909, a été rouverte seulement l'an dernier.</

Fonds de roulement..	1.237.020	99	1.237.020	99
Réserves provenant de la Société civile....	1.579.514	12	1.579.514	12
Réserve statutaire....	800.000	"	800.000	"
Emprunt de 1894 en circulation.	2.487.500	"	2.313.500	"
— amorti.	2.512.500	"	2.686.500	"
Réserve pour variation du portefeuille....	51.540	84	55.041	84
Provisions diverses....	4.179.018	82	5.165.162	15
Créditeurs divers....	1.764.336	19	1.627.833	02
Bénéfices de l'exercice	1.772.475	22	2.153.225	36
Report antérieur....	159.161	65	152.619	22
Fr.	24.543.067	83	25.770.416	70

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Débit.				
Frais généraux....Fr.	624.337	19	663.288	95
Secours et subventions.	825.163	76	917.355	20
Service de l'emprunt de 1894.....	269.840	"	270.020	"
Amortissements des travaux neufs de l'exercice....	1.218.804	05	544.952	70
Total du débit....Fr.	2.938.145	"	2.395.616	85
Credit.				
Bénéfices d'exploitation	4.460.051	58	4.122.043	28
Redevances et produits divers.....	116.917	32	104.123	50
Revenus du portefeuille et des fonds liquides.	133.651	32	122.675	43
Total du crédit....Fr.	4.710.620	22	4.548.842	21
Rappel du débit....	2.938.145	"	2.395.616	85
Bénéfices de l'exercice.	1.772.475	22	2.153.225	36
Report antérieur....	159.161	65	152.619	22
Bénéfices disponibles...	1.931.636	87	2.305.844	58

Voici un tableau des résultats obtenus pendant les cinq derniers exercices :

Extraction	Bénéfices en tonnes	Bénéfices d'exploitation	Amortissements bilan	Prélèvements sur les bénéfices dende
—	—	(En 1.000 francs)	—	—
1910	709	2.179	908	507
1911	760	2.807	1.475	667
1912	787	3.387	1.996	955
1913	825	4.460	2.991	1.218
1914	730	4.322	2.698	545

Les résultats de 1914 eussent été en nouveaux et très sensibles progrès sur le précédent qui laissait apparaître une considérable amélioration sur leurs devanciers, si deux grèves subies durant le premier trimestre et ensuite la guerre, en ralentissant la main-d'œuvre, n'avaient pesé sur les résultats ; l'extraction est donc revenue de 825.000 tonnes en 1913 à 730.203 tonnes en 1914. Après une période de réorganisation et grâce à la règle adoptée d'amortir par prélèvements sur ses bénéfices industriels, avant ou après bilan, les travaux neufs exécutés pendant l'exercice, la Société reste dans une situation très forte, tant au point de vue industriel qu'au point de vue financier.

Les Immobilisations se sont accrues de 792.966 francs 20 c., représentant les dépenses faites en 1914 et non amorties pour les installations du puits Chatelus ; leur montant total, qui atteint 18.351.508 fr. 24 est couvert, jusqu'à concurrence de 62 0/0, par les fonds prévisionnels dont la somme est de 11.523.239 fr. 10. Les ressources atteignent 7.418.908 fr. 46 sur lesquelles 1 million 712.465 fr. 94 sont liquides, tandis que les dettes ne dépassent pas 3.941.333 fr. 02, en y comprenant même la totalité de l'emprunt obligations. La situation de trésorerie paraît donc des plus aisées. Parmi les chapitres formant ces ressources, le Portefeuille-titres se montre en sensible progression, due à des achats de valeurs et surtout à des souscriptions aux Bons de la Défense Nationale. D'ailleurs, en vue de parer à une diminution de la valeur de réalisation des titres, il a été affecté cette année à la Réserve pour variation du portefeuille, une dotation de 200.000 fr. au lieu de 50.000 fr. l'an dernier et prélevée sur le résultat de l'exercice. Les bénéfices nets de 1914 qui atteignent 2.153.225 fr. 36 c., sont supérieurs de 380.750 fr. 14 aux précédents ; le dividende de 8 fr. n'exige que le prélèvement d'une somme de moins de 30 0/0 sur

ce bénéfice : tout le reste va s'en aller grossir encore les réserves, dont l'ensemble atteindra alors, après répartition, 71 0/0 des immobilisations.

Charbonnages du Tonkin.

L'Assemblée des Charbonnages du Tonkin, convoquée pour le 8 juin, sera appelée à décider de l'attribution d'un dividende de 90 fr. pour 1914, contre 85 fr. pour 1913 et 80 fr. pour les deux années antérieures. Les bénéfices nets de 1914 ressortent à 1.584.023 fr. 90, supérieurs de 213.348 fr. 83 aux précédentes.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE		
	1913	1914
Passif.	—	—
Capital (8.000 actions)..	4.000.000	» 4.000.000
7.000 obligations 4 0/0 (1906-1935).....	1.930.000	» 1.845.000
Fonds de réserve statutaire.....	800.000	» 800.000
Réserve spéciale pour travaux.....	900.000	» 900.000
Réserve spéciale fonds d'assurances.....	175.500	» 193.500
Créditeurs divers au siège.....	157.418	90 436.106
Créditeurs en Extrême-Orient.....	212.109	44 236.013
Bénéfices réservés sur Mondzuong.....	174.196	50 174.196
Profits et pertes :		
Bénéfices nets.....	1.370.675	07 3.301.748
Report antérieur.....	2.861	48 13.536
Fr.	9.722.761	39 11.892.600

ACTIF.		
Concessions et mines...	4.969.320	» 4.969.320
Avances pour impôts...	104.454	89 113.328
Caisse et banque.....	1.410.478	06 2.170.562
Marchandises en route.....	460.328	78 278.674
Débiteurs div. au siège.....	46.960	» 248.681
Effets à recevoir.....	158.017	22 202.885
Matériel, immeubles et divers.....	1.000	» 1.418.724
Stocks de combustibles.....	796.419	56 1.336.788
Marchandises et approvisionnements	585.032	18 663.885
Débiteurs en Extrême-Orient.....	1.181.750	70 489.750
Fr.	9.722.761	39 11.892.600

COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
Produits.....Fr.	2.907.554	73 3.301.748
Charges.....	1.536.879	66 1.717.724
Bénéfices nets..Fr.	1.370.675	07 1.584.023
Reliquat précédent.....	2.861	48 13.536
Solde disponible.Fr.	1.373.536	55 1.597.560

COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
Produits.....Fr.	2.907.554	73 3.301.748
Charges.....	1.536.879	66 1.717.724
Bénéfices nets..Fr.	1.370.675	07 1.584.023
Reliquat précédent.....	2.861	48 13.536
Solde disponible.Fr.	1.373.536	55 1.597.560

Répartition.

Dividende

Report à nouveau.....

Fr. 1.360.000 » 1.440.000

Report à nouveau.....

Fr. 1.373.536

Fr. 1.597.560

L'accroissement que l'on peut constater dans les immobilisations est dû aux importants travaux neufs effectués en 1914 : construction d'un appontement en ciment armé, acquisition de matériel, divers travaux d'aménagement et de recherche. D'ailleurs, ces dépenses ont pu être amorties jusqu'à concurrence de 1.417.724 fr. 20 par prélèvement effectué sur les bénéfices. Sauf l'état des comptes Débiteurs et Créditeurs dont les modifications proviennent sans doute de la difficulté où la Société a dû se trouver, en raison du moratorium, de faire rentrer les sommes qui lui étaient dues dans le temps originellement prévu, la comparaison de ces bilans n'appelle pas d'autre remarque particulière. Les stocks de combustible ont dû augmenter du fait de la diminution de l'activité économique et industrielle mondiale. Les ressources liquides sont en sensible augmentation et, à elles seules, suffisent à couvrir largement les dettes sociales.

Nouvelles et Informations

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

La Banque de France a publié jeudi deux bilans, ceux des 20 et 27 mai, de sorte qu'elle a repris sa coutume ancienne de publier son bilan arrêté au mercredi soir précédent. Voici donc le bilan au 27 mai comparé avec celui du 14 mai précédent, qui a paru le lendemain du jeudi de l'Ascension :

ACTIF		
Encaisse-or.....Fr.	3.913.406	958 — 2.246.757
Encaisse-argent.....	375.338	359 + 113.210
Disponib. à l'étranger	823	194.377 — 9.901.271
Portefeuille non échu.	243.535	421 + 7.889.837

Effets prorogés.....	2.423.247	776 — 71.360.920
Avances sur titres.....	635.261	705 — 11.400.111
Avances nouvelles à l'Etat.....	5.500.000	000 »

Bons du Trésor escomptés pour avances de l'Etat à des Gouvernemts étrangers.....	185.000.000	+ 10.000.000
PASSIF		

Billets au porteur en circulation.....Fr.	11.827.868	670 + 89.830.745
Compte courant du		

Coupons

A L'ÉCHÉANCE DE MAI

Deduire l'impôt de 5 0/0 des valeurs marquées d'un astérisque (*).

QUATRIÈME LISTE

Téléphone Nominatif Porteur

Charbonnages, Forges, Mines :		
1 Union Min. et Métal. en Russie:	Obligations, c. 3.....	12 » 11 33
	Obligations nouvelles, c. 3.....	12 » 11 89
Vicoigne-Noeux:		
15 Actions ent. c. 17.....	14 40	11 78
15 Actions 1/10, c. 17.....	» »	1 18
1 Obligations 4 0/0, c. 27-8.....	9 60	8 90
Chemins de fer :		
1 Alpes Bernoises 4 0/0, obl. 1 ^e hyp., c. 17.....	c. suisse	9 8154
10 Chine (Const. et Expl.), act., c. 9	144 »	» »
15 Est Algérien, act., c. 78.....	14 40	13 44
1 Fourvière et Ouest Lyonnais, obl., c. 22.....	4 80	4 50
Eaux, Gas :		
15 Eaux Minérales de Vals, act., c. 45.	6 95	6 40
15 Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz, act., c. 71.....	6 »	6 »
1 Gaz d'Aumale et Forg., act., c. 57-58	22 50	22 50
17 Gaz de Périgueux:		
Actions capital, c. 34.....	» »	22 77
Actions bénéf., c. 34.....	» »	46 63
1 Union des Gaz 4 1/2, obl., c. 3....	10 80	10 05
Emprunts de Villes :		
15 Buenos-Ayes:		
Obligations 60/0 int. c. de juill.. en pesos au cou		
Obligations Obras La Plata —		
Fonds d'Etats :		
4 ^e Bulgarie 5 0/0 1902 (Tabacs), obl., c. 25 de mars.....	» »	12 50
15 ^e Chili 5 0/0 (Caisse de Crédit Hyp.), obl., c. 8.....	» »	12 50
15 ^e Danemark 3 1/2 1906 (Banq. Hyp.), obl., c. 17.....	» »	8 75
1 ^e Egypte 4 0/0 unifié, obl., c. 71....	8 sh.	10 11
15 ^e Entrerios 6 0/0 Bonos Esc., c. de juill., obl.....		
Obligations en pesos au cou		
15 ^e Suède 3 1/2 1910 (Caisse Hypot.), obl., c. 10.....	» »	8 75
Transports :		
20 Automobiles de Places:		
Actions, c. 9.....	8 64	8 10
Parts fondateurs, c. 7.....	» »	6 474
1 Tramways (C ^e G ^e Fran.), act., c. 26	19 20	17 80
1 Tramways (C ^e Nouv. Lyon.), obl., c. 20.....	9 60	8 92
Valeurs diverses :		
5 Agence Fournier:		
Actions priv., c. 16.....	42 80	40 50
Actions ordin., c. 16.....	18 80	17 90
10 Bénédicte de Fécamp, act., c. 12.	203 80	168 75
7 British South Africa (Explos.), act., c. 12.....	» »	0 95
20 Dynamite (Soc. Centr. de), act., c. 41	19 20	18 »
20 Dynamite Nobel, fusion, act., c. 19	15 »	15 »
10 Electricité de Bourg, act., c. 10....	5 »	5 »
15 Energie Electrique du Sud-Ouest, act., c. 1.....	19 20	17 81

TIRAGES

Ville de Paris 1904.

Chemin de fer Métropolitain.

Tirage du 23 mai 1915.

280058	100.000 fr.
287939	348787 10.000 fr.
720	36564 96064 117219 146809 170381
261431	262631 266142 326704 1.000 fr.

Crédit Foncier de France.

Tirages du 22 mai 1915.

Obligations Communales de 250 francs
3 0/0 1912.

1498776	100.000 fr.
898908	10.000 fr.
581	37181 164649 675663 917587 988179
1105324	1303126 1454723 1911129 1917083 1960487
1.000 fr.	
30397	33055 36566 38734 114673 137215
166689	176633 187610 238115 243461 250073
266319	280794 296072 297896 335714 376556
387835	398886 403698 410197 416560 421454
426149	433040 436281 463550 485248 551628
596245	639631 640231 644238 661693 698364
715612	715986 717654 727972 729432 769130

833685	867913 882799 901357 908941 948683
962484	1001608 1020106 1028309 1040392 1056637
1144770	1162795 1164426 1173688 1209744 1213625
1214789	1253547 1296657 1300368 1323709 1374458
1401085	1452523 1430214 1453323 1468877 1529307
1543450	1551204 1553510 1558052 1578290 1589237
1607852	1623301 1643462 1709737 1763304 1777068
1779099	1783967 1783019 1822423 1840573 1843982
1860660	1864822 1874200 1878455 1924345 1937972
1943335	198062 1977445 1994903 500 fr.

167371	554 582 660 701 725 168083 112 255 531
169052	166 429 622 817 853 900 170028 90 130
171326	332 172076 82 381 416 449 671 970 173387
634	964 174389 460 601 829 175274 332 434 516
649	176103 631 177059 61 194 207 435 503
178137	471 535 537 554 653 801 179123 602 659
180005	176 191 200 253 448 477 543 584 772 181505
557	606 624 776 809 182102 314 442 547 553 644
183759	184093 106 722 904 185108 214 433 473
557	759 858 978 186057 395 448 821 187065 650
188011	62 290 336 404 518 546 797 189006 215
304	726 806 945 190143 248 294 370 499 673 983
191008	133 140 145 341 452 507 588 592 646 192282
422	810 193307 601 847 970 194176 297 408 510
657	738 195220 261 380 582 633 196032 631 939
197205	282 549 590 198104 381 451 506 578 603
199306	736 795
200142	217 391 396 201128 273 668 762 790
202294	531 772 780 802 868 203010 70 111 532
771	973 204072 326 594 805 205330 362 389 520
522	605 869 206236 798 934 965 207362 498 500
568	768 208098 194 200 258 476 539 781 790 939
209574	692 980 210276 397 211228 345 578 714
212004	31 251 345 486 504 940 213018 238 293
402	478 629 810 886 214205 550 215279 293 600
846	216034 126 966 217055 119 210 368 458 600
605	636 218036 139 389 405 529 689 692 799 939
947	962 219072 88 289 341 360 436 456 460 632
690	819 220020 140 184 335 385 561 623 221076
787	848 222015 378 394 946 22323 548 674 689
776	811 224027 158 478 900 225381 449 515 597
614	226124 227076 240 228059 438 528 832 867
966	971 229160 270 404 230142 767 953 231692
232810	233197 261 361 557 680 955 234547 634
796	943 235310 311 415 576 236076 361 441 518
707	727 237170 190 292 305 599 629 878 238098
170	258 520 539 736 815 902 929 947 239063 75 117
289	353 747 741 899 240243 430 478 773 792 800
241136	651 683 695 764 938 242157 185 339 481
930	243073 211 311 393 822 892 244078 123 158
217	250 427 470 245131 361 566 582 661 246458
486	499 620 770 976 247107 290 306 389 609 908
917	939 248004 214 344 749 249122 729 250139
443	529 786 251036 117 264 317 321 765 252438
665	666 777 846 253166 326 510 512 800 254649
731	255189 324 451 256679 257631 258139 299
428	607 719 870 259311 376 563 565 755 950 260247
307	603 627 664 871 261231 990 262007 142 427
538	864 875 263016 92 165 469 264162 187 282
374	407 502 788 920 934 265058 318 399 428 705
266111	255 316 361 554 562 828 266003 15 485
535	965 268373 415 446 505 569 713 793 849 862
269124	870 270138 200 318 397 493 271138 469
576	635 272046 341 648 875 273059 199 266 512
530	789 895 274060 189 220 610 667 698 722 817
827	275297 724 870 276090 219 537 618 926 967
277412	934 278459 512 533 686 279951 280492
538	788 820 281234 425 524 745 876 994 282091
343	

Relevé des Cours de la Bourse du 22 au 28 mai 1915

	Samedi 22 mai	Lundi 24 mai	Mardi 25 mai	Mercredi 26 mai	Jeudi 27 mai	Vendredi 28 mai		Samedi 22 mai	Lundi 24 mai	Mardi 25 mai	Mercredi 26 mai	Jeudi 27 mai	Vendredi 28 mai	
FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS.														
3 0/0.....	72 47	72 40	72 30	72 47	72 50		Bulgarie 4 1/2 or 1907.....							
3 0/0 Amortissable.....	77 95	77 95	77 95	78 ..	78 ..		Chine 4 0/0 or 1895.....					86 10		
3 1/2 0/0 libérée.....	91 ..	90 95	91 ..	91 ..	91 15		— 5 0/0 or 1902.....	433 50	428 ..	428 ..	433 50	433 50		
— postérieur au 1er fév. 1915							— 5 0/0 or 1903.....							
Obligat. Chemins de fer de l'Etat.....	438 ..	438 ..	438 ..	436 ..	438 ..		— 5 0/0 1911.....	439 ..	439 ..	442 ..	442 ..	440 ..		
VALEURS FRANÇAISES : ACTIONS.							— 5 0/0 1913 (Ch. de fer Lung-Hai).....	377 ..	383 ..	385 ..	387 ..	388 ..		
Banque de France.....	4555 ..	4580 ..	4590 ..	4580 ..	4580 ..		Danemark 3 1/2 1901, coup. de 17 fr. 50 ..	79 ..	79 20					
Banque de l'Algérie.....	2500 ..	2510 ..	2510 ..	2520 ..	2520 ..		— 3 1/2 0/0 1909.....					400 ..		
Banque de Paris et des Pays-Bas.....	842 ..	842 ..	848 ..	855 ..	860 ..		Egypte Unifiée, coup. 500.....	89 40	89 40	89 75	89 50	89 80		
Compagnie Algérienne.....	4004 ..	1007 ..	1005 ..	1001 ..	1015 ..		— coup. 2.500.....	89 40	89 05	89 75	89 75	89 80		
Comptoir National d'Escompte.....	727 ..						— coup. 25.000.....	89 30	89 ..					
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, t. p.							— 3 1/2 privilégiée, coup. 12.500.....			78 15 ..		77 85 ..		
— 250 fr. p.							Espagne 4 0/0 Extérieure, coup. de 160 ..			86 ..	85 75	86 ..	86 15 ..	
Crédit Foncier de France.....	715 ..	720 ..	720 ..	720 ..	713 ..		— — — 240 ..	85 40	86 ..	85 50	86 ..	86 ..		
Crédit Français.....							— — — 480 ..	84 85	85 80	85 45	86 ..	86 ..		
Crédit Industriel, act. 125 fr. payés.....	625 ..	623 ..	625 ..	624 ..	625 ..		Haïti 1896 6 0/0 ..	490 ..	490 ..			488 ..		
— act. libérée.....							— 1910 5 0/0 ..							
Crédit Lyonnais.....	1030 ..	1040 ..		1050 ..	1050 ..		Hellénique 4 0/0 1902 ..							
Crédit Mobilier Français.....							— 4 0/0 1910 ..							
Société Générale.....							— 5 0/0 1914 ..	78 10 ..	78 10 ..	78 10 ..	78 10 ..	78 10 ..		
Banque Française pr le Comm. et l'Indust.							Hollande 3 0/0, coup. 1.000 ..							
Banque Privée.....							Italie 3 1/2, c. 33 ..							
Banque de l'Union Parisienne.....	572 ..	570 ..	565 ..	570 ..	575 ..		— 3 0/0 ..							
Rente Foncière.....	395 ..						Japon 4 0/0 1905, coup. de 20 ..			76 10 ..	75 50	76 75 ..		
Société des Immeubles de France.....							— coup. 100 ..	73 75 ..			75 ..	75 50 ..		
Bône-Guelma, act.	571 ..	573 ..	576 ..	585 ..	580 ..		— coup. 200 ..	73 25 ..	73 ..		74 50	75 ..		
Départementaux, act.							— 5 0/0 1907, coup. de 100 ..							
Est-Algerien, act.	555 ..	545 ..	550 ..	540 ..	555 ..		— 4 0/0 1910 ..	71 25 ..			72 40	73 ..	73 25 ..	
Est. act. de 500 fr.	812 ..	820 ..	810 ..	815 ..	820 ..		— 5 0/0 1913 (Bons) ..	477 ..	477 ..	478 ..	478 ..	475 ..		
— act. de jouissance.....	345 ..						Maroc 5 0/0 1904 ..	482 ..						
Lyon, act. de capital.....	1080 ..		1080 ..	1074 ..	1070 ..	1072 ..	— 5 0/0 1910 ..							
— de jouissance.....							Minas Geraes (État de) 5 0/0 or 1907 ..							
Midi, act. de capital.....	1022 ..						Norvégien 3 0/0 1896 ..							
— act. de jouissance.....	476 ..	476 ..					— 3 1/2 0/0 1902, coup. 17 fr. 50 ..							
Nord, act. de capital.....	1410 ..		1410 ..	1410 ..	1400 ..	1410 ..	— coup. 35 fr. ..							
— act. de jouissance.....							— 3 1/2 1904-05 ..							
Orléans, act. de capital.....	1190 ..		1180 ..	1190 ..	1180 ..	1175 ..	Portugais 3 0/0 4 ^e série, coup. de 20 et 100 ..	56 ..						
— de jouissance.....	751 ..		750 ..	750 ..			— 3 ^e série ..							
Ouest, act. de capital.....	735 ..		738 ..	735 ..	734 ..	734 ..	— 4 1/2 1911 (obl. des Tabacs) ..	471 ..		467 ..	470 ..	472 ..		
Ouest-Algérien, act.							Roumanie, rente convertie 4 0/0 ..							
Docks et Entrepôts de Marseille.....	392 ..		394 ..		396 ..	400 ..	— 1910 4 0/0 ..							
Entrepôts et Magasins Généraux.....	321 ..						Russe 4 0/0 1867-69 ..							
Eaux (C ^e G ^e des), act. 300 fr.							— 4 0/0 1880 ..	77 60 ..		77 40 ..	77 40 ..			
Gaz pour la France et l'Etranger.....							— 4 0/0 1889, coup. de 20 ..			79 35 ..		78 75 ..	78 40 ..	
C ^e Générale Transatlantique, ordinaire.....	115 ..		114 ..	114 ..	110 ..	112 ..	— coup. 100 ..			79 ..				
— priorité ..							— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émission ..	78 ..		78 50 ..	78 50 ..	78 80 ..	78 65 ..	
Messageries Maritimes, ordin.....	77 ..		74 ..		76 ..	77 ..	— Consolidé 4 0/0, 1 ^e et 2 ^e séri., c. 500 ..			75 75 ..	76 ..			
— priorité ..	127 50 ..		127 ..	124 50 ..			— 1901 ..							
Métropolitain, act. de capital ..	446 ..		442 ..	440 ..	445 ..	443 ..	— 3 0/0 1891 ..	65 45 ..		64 70 ..	64 80 ..	65 ..	64 90 ..	
Nord-Sud, actions.....	114 50 ..		113 ..	114 ..	114 25 ..	113 25 ..	— 3 0/0 1896 ..			60 25 ..	60 75 ..	60 35 ..	60 75 ..	
Chemins de fer de Santa-Fé.....	399 ..						— 3 1/2 0/0 or 1894, coup. 87 fr. 50 ..	67 55 ..		67 70 ..	67 85 ..		67 95 ..	
Omnibus, act. de capital ..							— 5 0/0 1906 ..	91 70 ..		91 85 ..	91 95 ..	91 75 ..	91 95 ..	
— act. de jouissance.....	195 ..		195 ..	197 ..	195 ..	195 ..	— intérieur 4 0/0 1894 ..	83 70 ..		83 85 ..	83 95 ..	83 95 ..	84 ..	
Omnium Lyonnais.....							— Let. de gage 3 1/2 Banq. Fonc. Nobl ^{ee} ..							
Tramways de Bordeaux.....							Santa-Fé 3 0/0 1910 ..							
Tramways (C ^e G ^e Française de).....							Serbe 3 0/0 1902 ..	435 ..		435 ..	434 ..	434 ..		
Tramways de Paris et Départ. de la Seine.....							— 4 1/2 0/0 1906 ..	400 ..		401 ..	403 ..	403 50 ..	405 ..	
Tramways (C ^e G ^e Parisienne de), ordin.....							— 4 1/2 0/0 1909 ..			355 ..	355 ..	355 ..	355 ..	
— priorité ..							— 5 0/0 1913 ..	73 30 ..		73 30 ..	73 30 ..	73 30 ..	73 25 ..	
Compagnie d'Aguilas ..	65 ..		65 ..	65 50 ..	65 50 ..	66 ..	Suède 3 1/2 1904-06 ..							
Compagnie du Boléo, act. 100 fr.	675 ..		685 ..	685 ..	685 ..	685 ..	Suisse 3 1/2 1899-1902 ..							
Cuirvre et Pyrites.....	219 ..		218 ..	218 ..	218 ..	217 ..	— 3 0/0 différé ..							
Electro-Métallurgie de Dives ..	495 ..		495 ..	495 ..	493 ..	493 ..	— 3 0/0 différencé ..							
Malifidano, jouissance ..							Dette Ottomane Unifiée 4 0/0 ..	64 50 ..		64 75 ..	64 50 ..	65 ..	64 50 ..	
Métaux (Compagnie Française des) ..	720 ..		720 ..				Ottoman Consolidé 4 0/0 ..							

	Samedi 22 mai	Lundi 24 mai	Mardi 25 mai	Mercredi 26 mai	Jeudi 27 mai	Vendredi 28 mai		Samedi 22 mai	Lundi 24 mai	Mardi 25 mai	Mercredi 26 mai	Jeudi 27 mai	Vendredi 28 mai	
Hellénique d'Electricité (Thomson).....	—	—	—	—	—	—	Azote (Société Norvégienne).....	260	—	—	260	260	258	
Usines de Briansk, ordinaire.....	338	—	339	339	338	339	Est Asiatische Danois.....	1150	—	1160	1165	1195	1191	
— privilégiée.....	344	—	348	345	340	341	Naphte (Société Russe).....	371	—	370	374	374	374	
Rio-Tinto, ord.	1568	—	1576	1578	1568	1568	Oriental Carpet.....	—	—	149	150	—	—	
— grosses coupures	—	—	—	—	—	—	Prowodnik.....	385	—	390	380	375	380	
— préférence	—	—	—	—	—	—	Sucreries d'Egypte, act. ordin.	60	—	58	58	57	58	
Sosnowice.....	940	—	944	960	950	965	— act. privil.	59	—	59	57	50	57	
Lautaro Nitrate.....	—	—	—	—	—	—	Tabacs des Philippines.....	—	—	275	275	275	275	
FONDS ARANTIS PAR LE GOUV. FRANÇAIS.														
Obligat. Tunisienne 3 0/0.....	—	—	—	—	—	—	Ouest-Algérien, obl. 3 0/0.....	—	—	—	—	—	260	
Annam et Tonkin 2 1/2 0/0.....	—	—	—	—	—	—	Sud de la France, obl. 3 0/0.....	—	—	—	—	—	320	
Afrique Occidentale 3 0/0 1903-10	—	—	—	—	—	—	Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan, obl. 3 0/0	—	—	—	—	—	—	
Congo-Français 3 0/0 1909.....	—	—	—	—	—	—	Banque Hypothéc. Franco-Argentine 4 0/0.....	—	—	—	—	—	395	
Indo-Chine 3 0/0 1909.....	—	—	—	—	—	—	Crédit Foncier Argentin 4 0/0.....	—	—	—	—	—	—	
Maroc 4 0/0 1914.....	—	—	—	—	—	—	Crédit Foncier du Brésil 5 0/0.....	—	—	—	—	—	455	
COLONIES ET PROTECTORATS.														
Indo-Chine 3 1/2 0/0 1899-1905.....	—	—	—	—	—	—	Crédit Foncier de Buenos-Ayres 5 0/0.....	—	—	—	—	—	—	
Indo-Chine 3 0/0 1902.....	—	—	—	—	—	—	Crédit Foncier Colonial, obl. de 300 fr.....	—	—	—	—	—	—	
Tunisien 3 0/0 1902-07.....	—	—	—	—	—	—	Médoc 3 0/0.....	—	—	—	—	—	—	
EMPRUNTS DE VILLES ET DU CRÉDIT FONCIER.														
Paris 1865 4 0/0.....	—	—	—	—	—	—	Métropolitain de Paris 3 1/2 0/0.....	—	—	—	—	—	—	
— 1871 3 0/0 tout payé	—	—	—	—	—	—	— 4 0/0.....	—	—	—	—	—	416	
— 1875 4 0/0	—	—	—	—	—	—	Nord-Sud 4 0/0 1913.....	—	—	—	—	—	350	
— 1876 4 0/0	—	—	—	—	—	—	Rosario à Puerto-Belgrano.....	—	—	—	—	—	100	
— 1892 2 1/2	—	—	—	—	—	—	Santa-Fé (Ch. de fer) 4 1/2.....	—	—	—	—	—	371	
— 1/4	—	—	—	—	—	—	— 3 0/0.....	—	—	—	—	—	—	
— 1894-96 2 1/2	—	—	—	—	—	—	Tramways (Cie Gén ^e Franc ^e) 4 0/0.....	—	—	—	—	—	404	
— 1898 2 0/0	—	—	—	—	—	—	Tramways de Paris et de la Seine 5 0/0.....	—	—	—	—	—	373	
— 1/4	—	—	—	—	—	—	Tramways (Cie Gén ^e Paris) 4 0/0	—	—	—	—	—	398	
— 1899 2 0/0 (Métro)	—	—	—	—	—	—	Eaux (Gie ^e Gie ^e des) 3 0/0.....	—	—	—	—	—	—	
— 1/4	—	—	—	—	—	—	Eaux pour l'Etranger 4 0/0.....	—	—	—	—	—	—	
— 1904 2 1/2 (Métro)	—	—	—	—	—	—	Cie ^e G ^e de Distribution d'Energie 5 0/0	—	—	—	—	—	335	
— 1904 2 1/2 (Métro), 1/3 ^e	—	—	—	—	—	—	Parisiennne de Distribut. d'Electr. 3 3/4 0/0	—	—	—	—	—	440	
— 1905 2 3/4, 1/4	—	—	—	—	—	—	Parisiennne de Distribut. d'Electr. 4 0/0	—	—	—	—	—	485	
— 1910 2 3/4 obl. 200 fr.	—	—	—	—	—	—	Electricité de Paris 4 0/0	—	—	—	—	—	—	
— 1910 3 0/0	—	—	—	—	—	—	Electricité de Varsovie 4 1/2	—	—	—	—	—	—	
— 1/4	—	—	—	—	—	—	Energie Electrique du Sud-Ouest	—	—	—	—	—	—	
— 1942 3 0/0	—	—	—	—	—	—	Energie Industrielle 3 0/0	—	—	—	—	—	—	
Marseille 1877 3 0/0	—	—	—	—	—	—	Est-Lumière 4 1/2	—	—	—	—	—	490	
Crédit Foncier de France, obl. Comm. 1879 2,60 0/0	—	—	—	—	—	—	Ouest-Lumière 4 1/2 0/0	—	—	—	—	—	482	
— obl. Foncières 1879 3 0/0	—	—	—	—	—	—	Procédés Thomson-Houston	—	—	—	—	—	408	
— obl. Communales 1880 3 0/0	—	—	—	—	—	—	Eclairage, Chauffage et Force Motrice 4 0/0	—	—	—	—	—	450	
— obl. Foncières 1883 3 0/0	—	—	—	—	—	—	Gaz et Eaux 4 0/0	—	—	—	—	—	430	
— 1/3 ^e	—	—	—	—	—	—	Gaz (Cie Centrale) 4 0/0	—	—	—	—	—	465	
— obl. Communales 1891 3 0/0	—	—	—	—	—	—	Gaz pour la France et l'Etranger 4 0/0	—	—	—	—	—	—	
— 1892 2,60 0/0	—	—	—	—	—	—	Gaz Général de Paris 4 1/2	—	—	—	—	—	—	
— obl. Foncières 1893 2,80 0/0	—	—	—	—	—	—	Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale 4 0/0	—	—	—	—	—	408	
— obl. Communales 1899 2,60 0/0	—	—	—	—	—	—	Ateliers et Chantiers de la Loire, obl. 3 0/0	—	—	—	—	—	483	
— obl. Foncières 1903 3 0/0	—	—	—	—	—	—	Chantiers et Ateliers de St-Nazaire 3 0/0	—	—	—	—	—	485	
— obl. Communales 1906 0/0	—	—	—	—	—	—	Chatillon-Commentry 4 0/0	—	—	—	—	—	450	
— obl. Foncières 1909 3 0/0	—	—	—	—	—	—	Fives-Lille 4 0/0	—	—	—	—	—	—	
— obl. Comm. 1912 3 0/0 223 f.p.	—	—	—	—	—	—	Forges et Acieries de la Marine 4 0/0	—	—	—	—	—	—	
— t. payé	—	—	—	—	—	—	Forges et Acieries du Nord et de l'Est 4 0/0	—	—	—	—	—	—	
— obl. Fonc. 1913 3 1/2, 280 fr. p.	—	—	—	—	—	—	Métaux (Cie Française) 4 0/0	—	—	—	—	—	324	
— t. payé	—	—	—	—	—	—	Oural Volga (Soc. métal.) rev. var.	—	—	—	—	—	399	
Banske Hypothécaire 3 0/0 1884.....	—	—	—	—	—	—	Omnibus 4 0/0	—	—	—	—	—	—	
Immeubles de France, obl. 400 fr., intér. 6 fr.	—	—	—	—	—	—	Transatlantique (Cie G ^e) 4 0/0	—	—	—	—	—	—	
— obl. 475 fr., intér. 7 fr.	—	—	—	—	—	—	Annuités Société Norvég. de l'Azote 5 0/0	—	—	—	—	—	405	
FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS														
Russie obl. 4 0/0 Ch. de fer Donetz.....	—	—	—	—	—	—	Nouvelles Galeries Réunies 4 0/0	—	—	—	—	—	—	
— — — Dwinsk-Vitebsk.....	—	—	—	—	—	—	Port de Rosario 5 0/0	—	—	—	—	—	469	
— — — Koursk-Kharkof-Azof.....	—	—	—	—	—	—	Panama (Soc. Civile d'Amort.) obl. 3 ^e série	—	—	—	—	—	—	
VALEURS DIVERSES (Actions).														
Banque Hypothécaire Franco-Argentine	—	—	—	—	—	—	Suez 3 0/0 3 ^e série	—	—	—	—	—	360	
Banque Suisse et Française	—	—	—	—	—	—	-- bons de coupons	—	—	—	—	—	83	
Comptoir Central de Crédit	—	—												

Crédit Foncier Franco-Canadien 5 0/0.....	465 ..	Alpes Bernoises 4 0/0 1 ^{re} hypothèque.....	Cie Madrilène du Gaz 4 0/0	315 50
Crédit Foncier Mexicain hypoth. 5 0/0.....	Brazil Railway 4 1/2.....	Gaz et Eaux de Tunis 4 0/0	465 ..
Crédit Foncier de Santa-Fé 5 0/0.....	99 ..	Portugais 4 0/0 1 ^{er} rang.....	Usines de Briansk 4 1/2 0/0	432 50
— 4 1/2.....	— 2 ^{me} rang.....	Industrie Huilière de la Russie Méridionale 4 0/0
Crédit Foncier de Stockholm 4 0/0.....	435 ..	Badajoz 5 0/0	Port de Para 5 0/0
Akkerman 4 1/2 1913	Tauris 5 0/0 or 1913	Sucreries d'Egypte (obl. var. 400 fr.)	290 ..

MARCHÉ EN BANQUE

	Samedi 22 mai	Lundi 24 mai	Mardi 25 mai	Mercredi 26 mai	Jeudi 27 mai	Vendredi 28 mai
Bakou (Naphite), estim. ou non.....	1515 ..	1515 ..	1520 ..	1515 ..	1520
Baïa-Koraidin.....	337 ..	335 ..	331 ..	333
Banque Pénninsulaire Mexicaine, unités.....
Brakpan Mines, coup. 10.....
Butte and Superior.....	375 ..	375	394
Camp Bird ordin., c. 25.....	7 50
— préfér. 7 0/0 cumul., c. 25.....	13 50 ..	13 75 ..	13 50 ..	13 25 ..	13 75
Caoutchoucs (Soc. Financière).....	79 ..	79 ..	77 ..	78 25 ..	77 75
Cape Copper, coup. 10.....	90 50 ..	88 ..	88 75
— coup. 25.....	85 75 ..	87 ..	86 50
Caucase (Ind ^{re} et Métal.), unités.....
Chartered, coup. 25.....	16 25
Chino Copper, c. 5.....	236	239 ..	242
— c. 25.....	238 ..	239 ..	242
City Deep, coup. 25.....	74 75	74 25 ..	74 25 ..	74 25
Crown Mines, coup. 10.....	114 ..	113
— coup. 23.....	312 ..	311 50 ..	311 50
De Beers ord., coup. 10.....	310 50	312 ..	311 50 ..	311 50
De Beers ord., coup. 5.....	312	314 ..	313 ..	313
— unités.....	321 ..	320 ..	318 ..	317 ..
— préférence.....	342	352 ..	358
De Diétrich et Cie.....
East Rand, unités.....
— coup. 5.....	41 50	41 25 ..	41 25
— coup. 25.....	40 25
Estrellas, unités.....	127	129 ..	126 ..	125
Ferreira Deep, coup. 25.....	54 50 ..	54 25
Geldenhuys Deep, unités.....	26 75	27
— coup. 5.....	27	26 75	27
— coup. 25.....	26 75
Golden Horseshoe.....	66
Goldfields, unités.....	44 ..	44
— coup. 25.....	40 25 ..	40 25 ..	40 25 ..	40 ..
Hartmann, coup. 5.....	400	413 ..	410
Haut-Volga privilégiées, unités.....	50	52	51
Jagersfontein.....
Johannesburg.....
Kleinfontein.....
Laurium Grec, unités.....

	Samedi 22 mai	Lundi 24 mai	Mardi 25 mai	Mardi 26 mai	Mercredi 27 mai	Vendredi 28 mai
Lena Goldfields, coup. 25.....	46 25	46 50 ..	47 ..	47 25 ..	47 50 ..
Lianosoff fils, estamp. ou non.....	329	334 ..	339 ..	338 ..	339 ..
Malacca ordinair.e, coup. 5.....	129 50	133 ..	131 ..	129 ..	129 ..
— — coup. 25.....	126	129 ..	127 50 ..	127 ..	126 ..
— unités.....	134	137 ..	136 ..	131 ..	130 ..
— privilég., c. 23.....	114	114 ..	114 ..	112 ..	111 ..
Maltzof, unités.....	530	540 ..	540
Modderfontein B, coup. 5.....	124 50	124 50	125 50 ..
— coup. 25.....	123	123 ..	123 50 ..	124 50
Montecatini (Mines de), unités.....	100 50
— coup. 5.....	100 50
Montecatini (Mines de), coup. 25.....
Mount Elliott, coup. 25.....	73 ..	72 50 ..
Pena Copper, coup. 25.....	23 50	23 ..	23
Platine (Cie Ind ^{re} du), unités.....	446	448 ..	449 ..	450 ..	450 ..
Randfontein, coup. 25.....
Rand Mines, coup. 5.....	126
— coup. 25.....	124	123 ..	123 ..	123 ..	124 ..
Ray Consolidated.....	125 ..	126 ..
Robinson Deep, coup. 5
Robinson Gold, coup. 5	47
Rose Deep, coup. 10
San Miguel Copper Mines.....
Shansi (Pekin Syndicate), coup. 5	20 50	20 50 ..	20 50 ..	20 50 ..	20 75 ..
— coup. 25	20
Simmer and Jack
Spassky Copper, unités.....	67	65 ..	65 ..	66 ..	71 ..
Spassky Copper coup. 5 et 10	62 50	63 25 ..	63 25 ..	64 ..	67 ..
— coup. 25	62	62 75 ..	62 25 ..	63 25 ..	66 ..
Spies Petroleum, coup. 25	21	21 ..	22
Taganrog (Soc. Métal.), unités.....	365	355
Tharsis, unités.....	155	160 ..	159 ..	155 ..	161 ..
— coup. 5 et 10	148	155 ..	154 ..	150 ..	153 50 ..
Toula, coup. 10	1222	1222 ..	1230 ..	1240 ..	1233 ..
— unités.....	1222	1222 ..	1230 ..	1240 ..	1233 ..
Transvaal Consol.....	420
Tubes et Forges de Sosnowice.....	357
Utah Copper, coup. 25	346 50	352 ..	352 50 ..	351 ..	357 ..
Village Deep	41 75	42 75
Village Main Reef, coup. 25	103	104 ..	103	105 ..
Vins et Spiritueux (Soc. Hellén.), unités.....	221 50 ..	228 ..	225
Wagons de St-Pétersbourg, unités.....

FONDS D'ETATS, PROVINCES, VILLES	Cours de la semaine
Amazone 5 0/0 1906	196 ..
Argentin 5 0/0 1905 Intérieur	81 ..
Argentin 6 0/0 Cédules Hypoth. coup. 1 000	87 ..
Brésil 5 0/0 1893
— 5 0/0 1903
— 4 0/0 Rescission	52 50 ..
Buenos-Ayres 6 0/0 Int. Cons., coup. \$ 400
— 6 0/0 Int. Obras La Plata	350 ..
Colombie 5 0/0 or 1906 (Savane)	419 ..
— 6 0/0 or 1914
Cuba 5 0/0 or 1904, coup. \$ 500
Dominicain 5 0/0 or 1908, coup. \$ 1000
Maranhao 5 0/0 or 1910	215 ..
Mendoza 5 0/0 or 1909	286 ..
Mexicain 5 0/0 Int
Para 5 0/0 or	302 50 ..
Pernambuco 5 0/0 or 1909	308 ..
Roumain 5 0/0 1903	91 ..
Russe 3,80 0/0 (Crédit Foncier Mutuel), un	291 ..
San Juan Ext. 5 0/0 1909	190 ..
Venezuela 3 0/0 Int	25 ..
— 3 0/0 1903 Dette Diplomatique
Bahia (Ville de) 5 0/0 1912	270 ..
Copenhague 3 1/2 1902	392 ..
Christiania 3 0/0 1897	410 ..
Moscou 5 0/0 1908-1909	475 ..
Odessa 4 1/2 1903, unités	215 ..
Petrograd 4 1/2 0/0 1902	404 ..
Pétrograd 5 0/0 1908	450 ..
Stockholm 4 0/0 1908	449 ..
— 1909 3 1/2 différé	380 ..
Varsovie 4 1/2	194 ..
Crédit Foncier Egyptien 3 0/0 anc	313 ..
— 400.004 à 800.000	252 ..

VALEURS DIVERSES (Actions)

Foncière du Château-d'Eau ..

30 Mai 1915

1295901	1296000	1303601	1303700	1321501	1321600	2991001	2991100	2993408	2993500	2994601	2994700	5463101	5463200	5468601	5468700	5479901	5480000
1343901	1344000	1344701	1344800	1375701	1375800	3004701	3004800	3009001	3010000	3024001	3024100	5482801	5482900	5519101	5519200	5520301	5520400
1381901	1382000	1392901	1393000	1393801	1393900	3033601	3033700	3049501	3049600	3050501	3050600	5527301	5527400	5528901	5529000	5531501	5531600
1396101	1396200	1405301	1405400	1406901	1407000	3079001	3079100	3083301	3083400	3104101	3104200	5533901	5534000	5534201	5534300	5544501	5544600
1409201	1409270	1410901	1411000	1412401	1412500	3107608	3107700	3108801	3108900	3125101	3125200	5547001	5547100	5556301	5556400	5585801	5585900
1414001	1414100	1421301	1421400	1424701	1424794	3140601	3140700	3141601	3141700	3141901	3142000	5587701	5587800	5596601	5596700	5596701	5596800
1432801	1432824	1435601	1435700	1457001	1457020	3143801	3143900	3150301	3150900	3154701	3154800	5622901	5623000	5639201	5639300	5707401	5707500
1472700	1472800	1484601	1484700	1492101	1492200	3166101	3166200	3168699	»	3169801	3169900	5715301	5715400	5730801	5730900	5731901	5732000
1497501	1497600	1501501	1501600	1509221	1509270	3173601	3173700	3201001	3201100	3202601	3202700	5735201	5735300	5736201	5736300	5752601	5752700
1512701	1512800	1515801	1515900	1527801	1527900	3202901	3203000	3203601	3203700	3212201	3212300	5761701	5761800	5764401	5764500	5767401	5767500
1534394	1534400	1536901	1537000	1543401	1543500	3222301	3222400	3227801	3227900	3230601	3230700	5791601	5791700	5812601	5812700	5819301	5819400
1547501	1547572	1551801	1551900	1559601	1559700	3231701	3231800	3245701	3245800	3252801	3252900	5829101	5829200	5831101	5831200	5842501	5842600
1562201	1562228	1564501	1564600	1564701	1564800	3253901	3254000	3256701	3256800	3259880	3259900	5865201	5865300	5866701	5866800	5883301	5883400
1574501	1574600	1578201	1578300	1592801	1592900	3265101	3265200	3272001	3272100	3280901	3281000	5886001	5886100	5922201	5922300	5949601	5949700
1594901	1595000	1602401	1602500	1602701	1602800	3288101	3288200	3293001	3299400	3303401	3303500	5954301	5954400	5956601	5956700	5956801	5956900
1605001	1605100	1612801	1612900	1615101	1615200	3307301	3307400	3308501	3308600	3327201	3327300	5961501	5961600	5985901	5986000	6001501	6001600
1620201	1620300	1620901	1621000	1626001	1626100	3328601	3328700	3334301	3334400	3349901	3350000	6002001	6002100	6015801	6015899	6034801	6034900
1633901	1634000	1643001	1643100	1643901	1644000	3352601	3352700	3353101	3353200	3360101	3360200	6045101	6045200	6067001	6067100	6084101	6084200
1644501	1644600	1645801	1645900	1648501	1648571	3361401	3361500	3370201	3370300	3377601	3377700	6087501	6087600	6100101	6100200	6135101	6135200
1653001	1653100	1666101	1666200	1672201	1672300	3384001	3384100	3393001	3393100	3395101	3395200	6154301	6154400	6196301	6196400	6236701	6236800
1672301	1672400	1678201	1678300	1690101	1690200	3396801	3396900	3413901	3414000	3421001	3421100	6241901	6242000	6274401	6274500	6280701	6280800
1696401	1696500	1701401	1701500	1702501	1702600	3434901	3435000	3435701	3435800	3439917	3440000	6284101	6284200	6291501	6291600	6308401	6308500
1703201	1703300	1703801	1703900	1717201	1717300	3440601	3440700	3442701	3442800	3443801	3443900	6368301	6368400	6371401	6371500	6399001	6399100
1725801	1725900	1729501	1729600	1731801	1731900	3450101	3450200	3453201	3453300	3455701	3455800	6403301	6403400	6423601	6423700	6451501	6451600
1733601	1733700	1742301	1742400	1745501	1745600	3455801	3455900	3467701	3467800	3475701	3475800	6480701	6480800	6523401	6523500	6537901	6538000
1750501	1750600	1759101	1759200	1762401	1762500	3484401	3484500	3488401	3488500	3493701	3493800	6538701	6538800	6556401	6556500	6568001	6568100
1772601	1772700	1783601	1783700	1784001	1784100	3494901	3495000	3496401	3496500	3501301	3501400	6584401	6584500	6593001	6593100.		
1785001	1785100	1799101	1799200	1800701	1800761	3504301	3504400	3514601	3514700	3520101	3520200						
1809001	1809100	1812104	1812200	1813701	1813800	3520701	3520800	3529201	3529300	3534401	3534500						
1815101	1815200	1818501	1818600	1822301	1822400	3559901	3560000	3564801	356492	3565601	3565700						
1831318	1831400	1836601	1836700	1842401	1842500	3570101	3570200	3584001	3584100	3584801	3584900						
1860901	1861000	1867001	1867100	1877101	1877200	3589201	2589300	3590901	3591000	3600101	3600200						
1892901	1893000	1896801	1896900	1898801	1898900	3601501	3601600	3611501	3611600	3612301	3612400						
1911401	1911500	1917601	1917700	1927601	1927700	3614901	3615000	3646301	3646400	3658401	3658500						
1929201	1929300	1929701	1929800	1935701	1935800	3671201	3671300	3688001	3688100	3691701	3691800						
1936701	1936800	1949501	1949600	1962701	1962800	3713201	3713300	3718301	3718400	3720301	3720400						
1971901	1972000	1978801	1978900	1991601	1991700	3723901	3724000	3726701	3726800	3738701	3738800						
2009301	2009400	2019901	2020000	2020100	2020100	3740101	3740200	3760601	3760700	3772601	3772700						
2021501	2021600	2029201</															

185 208 325 398 437 469 823 **114** 132 188 210 383 426
 437 479 585 735 755 816 970 **115** 429 790 **116** 209
 362 619 678 918 920 **117** 112 376 424 529 543 655
118 030 77 257 358 411 542 705 860 944 **119** 479 692
 825 890 **120** 188 241 249 286 425 733 **121** 008 49
 241 532 611 655 956 **122** 013 192 300 474 649 674.

Remboursement le 1^{er} juillet 1915.

Tramways de Rouen.

Tirage du 15 avril 1915.

Obligations.

Série 1 à 2.000.

4 22 158 217 248 400 654 **1090** 95 685 696 698
 927.

Série 2.001 à 7.000.

2003 156 298 472 900 949 **3019** 31 89 217 239 399
 766 935 **4092** 418 585 608 722 869 953 959 **5559** 832
 856 859 906 **6115** 120 268 377 430 804.

Série 7.001 à 9.000.

7454 659 947 **8089** 143 163 165 334 428 520 587
 707 767.

Série 9.001 à 10.000.

9177 519 612 663 828 836 945.

Remboursement à 500 fr. le 30 avril 1915.

Compagnie Française des Câbles Télégraphiques.

Tirage du 6 juillet 1914.

Obligations 4 0/0.

(Câble Transatlantique.)

10 68 137 213 224 278 355 396 497 529 542 626 666
 693 708 712 744 748 839 876 **1172** 227 301 505 584
 609 642 654 685 709 745 871 888 898 971 982 992

2002 81 277 307 310 317 325 373 454 523 534 539
 668 680 734 773 962 995 **3011** 103 121 207 313 353
 395 404 441 463 511 516 611 642 662 822 832 841 878
 891 938 975 977 **4096** 104 275 305 382 445 506 548
 598 727 750 781 787 855 947 995 5169 198 249 412
 553 564 612 746 775 800 820 839 917 961 **6038** 150
 168 244 316 323 364 372 464 478 543 664 786 793 900
 986 **7120** 304 307 308 315 403 434 544 573 588 866
 880 951 **8001** 10 14 39 61 139 196 224 268 284 508
 516 599 627 684 690 706 730 759 810 854 871 930 963
 977 985 **9030** 94 161 212 310 395 423 547 747 779
 820 822 837 915 994 **1029** 31 132 135 178 212 244
 314 361 420 460 464 661 711 757 793 909 910 **11077**
 90 147 186 355 496 587 605 697 773 864 886 973 978
12096 117 172 263 267 314 452 495 603 610 649 714
 720 728 746 841 856 877 880 894 915 **13066** 78 130
 149 220 272 297 440 721 **14040** 73 145 175 213
 299 300 303 327 366 438 538 701 740 816 920 960 989
15043 86 102 113 155 175 197 224 279 317 353 396
 447 488 500 627 630 633 684 761 812 918 981 **16116**
 127 149 169 214 267 269 286 341 496 497 501 505 531
 755 841 869 878 933 996 **17062** 82 400 414 435 507
 524 526 560 625 800 830 918 925 933 987 **18038** 114
 198 287 297 305 340 365 389 390 512 638 705 876 987
19015 37 50 101 198 269 338 377 417 484 556 668
 702 771 **20004** 61 79 116 227 330 412 473 522 547
 623 878 888 916 939 940 **21120** 177 252 257 318 322
 356 416 475 490 498 560 599 603 613 725 756 788 976
 977 **22007** 204 217 225 268 309 316 339 390 391 471
 474 512 558 629 638 652 700 734 822 827 989 **23060**
 84 85 146 349 361 392 443 563 593 614 787 816 824
 830 874 **24018** 195 338 343 458 514 664 667 719 792
 832 **25001** 72 116 118 126 131 159 280 299 431 462
 664 665 691 767 824 851 930 **26074** 165 267 284 321
 339 399 756 768 873 969 **27137** 170 174 301 376 381
 410 446 488 526 679 689 690 728 789 869 921 957
28062 181 284 321 333 339 358 422 431 464 562 566
 657 708 711 842 926 **29016** 18 70 72 79 84 163 332

422 476 550 582 589 633 667 745 774 868 893 905
30036 50 144 146 281 305 310 340 407 461 474 520
 536 568 571 576 698 948 **31039** 99 165 208 365 391
 400 467 505 522 574 645 657 760 842 901 959 961 969
32000 19 96 181 238 326 361 404 435 453 469 605
 734 750 764 772 880 889 900 **33204** 261 389 406 424
 567 580 643 654 726 738 778 804 844 897 938 962
34105 121 246 343 463 485 555 601 615 673 684 752
 811 867 876 925 934 935 951 953 **35025** 133 156 172
 220 222 246 332 372 403 450 496 521 604 697 719 747
 793 830 854 879 886 989 **36011** 122 215 237 312 514
 526 634 659 704 780 790 792 802 828 849 868 908 984
37016 22 56 71 141 176 273 377 430 469 484 560 565
 710 794 907 **38067** 195 245 269 281 301 381 397 505
 540 638 645 693 820 899 906 959 971 **39111** 114 152
 189 323 453 516 589 616 668 768 835 905 938 986
40021 25 44 130 153 175 311 317 336 395 420 459
 476 486 518 576 632 686 691 718 791 **41043** 406 448
 530 626 654 737 785 798 886 986 **42113** 114 167 205
 237 270 338 368 450 479 500 559 698 711 787 911 936
 971 974 **43006** 58 74 91 94 242 359 441 458 590 628
 671 759 850 921 929 **44006** 59 66 179 199 302 408
 446 511 598 623 624 670 694 705 718 729 747 754 756
 813 894.

Remboursement à 499 fr. net le 1^{er} août 1914.

Société des Anciens Établissements C. et E. Chapal frères et C^{ie}.

Tirage du 31 mars 1915.

Obligations.

56 183 197 317 328 390 408 423 432 471 475 483
 504 509 535 536 563 568 897 941 966 985 998 **1020**
 137 236 270 299 358 466 467 498 541 678 846 872 874
 943 963 **2126** 195 205 249 293 448 481 602 650 686
 691 727 749 757 783 792 800 829 837 890 936 984.

Remboursement le 1^{er} janvier 1916.

COMPAGNIE MINIÈRE LAS DOS ESTRELLAS

Avis aux Actionnaires.

Le nombre d'actions déposées en vue de l'Assemblée générale ordinaire du 31 mars 1915 n'ayant pas atteint le quorum fixé par les statuts, cette réunion est reportée au 9 juin 1915 avec le même ordre du jour.

Les dépôts peuvent être effectués au Crédit Lyonnais, à Paris, jusqu'au 8 juin inclus. (6755)

Compagnie d'Électricité DE MARSEILLE

Liste des 448 Obligations sorties au 3^e tirage du 6 mai 1915.

24 105 115 232 240 281
 366 414 432 492 612 762
 784 911 1019 1107 1138 1212
1335 1354 1367 1371 1387 1419
1448 1509 1630 1648 1650 1678
1807 1817 1842 1903 1918 1953
2035 2037 2103 2150 2256 2284
2320 2393 2397 2438 2466 2473
2514 2526 2616 2627 2631 2682
2858 2884 2877 2911 3037 3058
3168 3368 3431 3471 3494 3547
3564 3670 3678 3775 3783 3793
3837 3887 3891 3938 3942 3961
3989 4011 4020 4063 4175 4218
4295 4303 4403 4487 4551 4611
4726 4768 4875 4896 4914 4946
4993 5018 5054 5080 5091 5113
5204 5222 5226 5278 5279 5433
5441 5444 5542 5625 5632 5663
5741 5812 6035 6138 6141 6151
6227 6355 6370 6389 6486 6509
6518 6638 6654 6690 683⁵ 6850
6875 6930 6962 7011 7078 7163
7205 7273 7337 7346 7420 7465
7501 7521 7534 7622 7668 7687
7741 7830 7930 7960 7967 8007
8094 8098 8175 8299 8397 8522
8636 8641 8893 8896 8926 8948
9022 9360 9376 9533 9853 9917
9938 9986 9990 10016 10033 10072

Obligations sorties au 1^{er} tirage
du 6 mai 1913 restant à rembourser.
5292 45603 16497 18542 20880 20883
 Obligations sorties au 2^e tirage
du 6 mai 1914 restant à rembourser.
 3601 3932 3973 4128 4134 5118

5191 5195 5216 5262 5430 5453
 5459 5764 5984 6516 7511 7711
 7874 7880 7897 8232 8253 8591
 8606 9296 9588 9629 9685 9636
 9701 9709 9847 9902 9923 10026
 10041 10156 10247 10396 10881 11044
 10178 11402 11443 11610 11754 11764
 12685 13915 13937 14107 14121 15031
 15135 15166 15596 15766 16330 16546
 17532 17796 18089 18095 18112 18282
 18356 18392 18493 18671 18975 18990
 19078 19194 19232 19436 19476 20244
 20318 20576 20655 20892 20927 20933
 20996 21030 21708 21945 21963 22073
 22173 22642 22813 22824 23056 23172
 23212 23316 23421 23428 23594 23706
 24128 24164 24183.

Remboursement à partir du 1^{er} juin 1915 :

A la Banque Suisse et Française à Paris et dans ses succursales et agences ;

A la Banque Privée, à Marseille ;

A la Banque Renaud et C^{ie}, à Nancy ;

A 499 fr. 60 nets par obligation numérotée de 1 à 16.000 ;

A 498 fr. 80 nets par obligation numérotée de 16.001 à 25.000.

(6754)